- sur le registre d'enquête déposé à la mairie (aux jours et heures habituels d'ouverture) ;
- sous forme de pièce écrite, déposée à la mairie ou insérée dans le registre après mention de son dépôt sur celui-ci ;
- par voie postale, à l'adresse :
  - *M. le commissaire enquêteur - Carte Communale – Mairie – 1 rue de la Mairie - 08270 Novion-Porcien*
- par voie de messagerie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr. Ces observations adressées par voie numérique seront insérées dans les meilleurs délais dans le registre d'enquête ;
- pendant les permanences du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Novion-Porcien, les :
- Lundi 22/06/2020 de 15 h à 18h.
- Lundi 6/07/2020 de 16h à 19h.

Le commissaire enquêteur pourra être contacté par téléphone sur rendez-vous le :
- Jeudi 25/06/20 de 9h à 12h au 03.24.38.72.91 à raison d'un entretien téléphonique toutes les 30 mn (l'entretien sera limité pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer).

Lors de cette permanence téléphonique, le commissaire enquêteur pourra recueillir les observations selon par procédure de l'observation orale.

La prise de RDV s'effectuera auprès de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises du 5 juin 2020 au 22 juin 2020 au numéro de téléphone suivant : 03.24.35.22.22.

Article 8 : REMISE DU RAPPORT D'ENQUETE

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises (Rue de la prairie 08 430 Poix-Terron), le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département des Ardennes, à M. le Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne et au maire de Novion-Porcien.

Article 9 : CONSULTATION DU RAPPORT D'ENQUETE PAR LE PUBLIC

Au terme de ce délai, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Novion-Porcien aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi sur le site de la Internet de la Communauté de Communes.

Article 10 : INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES SE RAPPORTANT A L'OBJET DE L'ENQUETE

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à l'enquête publique, et notamment dans le rapport de présentation.

Ces informations peuvent être consultées sur le site internet de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises et à la mairie de Novion-Porcien.

Article 11 : MESURES DE PUBLICITE DE L'ENQUETE

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché à la mairie, au siège de la Communauté de Communes ainsi que sur le site Internet de la Communauté de Communes.

<u>Article 12</u> : TRANSMISSION

Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de Rethel,
- M. le Commissaire Enquêteur,
- Mme le Maire de Novion-Porcien.

Acte rendu exécutoire
(Après transmission en Sous Préfecture de Rethel)

Pour extrait certifié conforme,

BERNARD BLAIMONT
2020.05.29 14:51:34 +0200
Ref:20200529_144601_1-1-O
Signature numérique
le Président

Le Président de la Communauté de Communes
Bernard BLAIMONT

Bernard BLAIMONT

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Enquêtes publiques

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n° 2020-A-1.5/007 du 3 février 2020, le président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de Novion-Porcien. Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le Préfet par arrêté préfectoral.

À cet effet, M. Gilles GRULET, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Novion-Porcien, du 2 mars 2020 au 4 avril 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en Mairie de Novion-Porcien et sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cretesprearDennaises.fr.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :

- Par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse : M. le commissaire enquêteur - Carte communale de Novion-Porcien - Mairie - 1, rue de la Mairie - 08270 Novion-Porcien ;
- Par voie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les :

- Mardi 03/03/2020 de 14 h à 18 h ;
- Vendredi 20/03/2020 de 15 h à 19 h ;
- Samedi 04/04/2020 de 8 h à 12 h.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Novion-Porcien aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi sur le site internet de la Communauté de Communes.

Au terme de cette enquête publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le Conseil de Communauté en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du projet d'élaboration de la carte communale de Novion-Porcien.

Le Président,
B. BLAMONT

1408202006

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

Vie juridique des sociétés

Dissolutions/Liquidations/Cessations

L'assemblée générale réunie le 31 juin 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, de l'EURL Centre équestre de Lorge au capital de 500 Euros, siège : 25, rue du Château - 08240 Buzancy - 789.944.352, décharge Monsieur Ledru Yannick de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

1408212006

À L'ATTENTION DES ACHETEURS PUBLICS !

LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS MARCHÉS PUBLICS EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE DÈS 40 000 €

Les entreprises doivent impérativement y répondre par voie dématérialisée

Global Est Medias

CONSULTEZ-NOUS !
Pour toutes vos questions concernant la publicité de vos annonces publiques

Anne-Marie LELARGE, Expert Annonces légales
03 26 50 50 50 - 06 13 43 69 27
alelarge@globalestmedias.fr

Nicolas JACOB, Expert Annonces légales
03 26 50 50 72 - 06 16 32 69 49
njacob@globalestmedias.fr

Une annonce légale à PUBLIER ?

Contactez-nous au
03 26 50 50 66
ou sur
legale@union.fr

Avis de constitution, avis administratifs, enquêtes publiques, marchés publics

L'union L'Ardennais

GUY HOQUET

A VENDRE MAISON PLAIN PIED DANS UN SECTEUR RECHERCHÉ !

162.000 €

Ce joli pavillon très récent est composé d'un grand salon/séjour d'env 43 m² avec cuisine aménagée équipée, 3 chambres, une salle d'eau, toilette, buanderie. La maison est composée d'un jardin clos bien exposé. Une école primaire se trouve à moins de 10 minutes de la maison : l'École Primaire René Daumal. Pour la saison froide, vous pourrez compter sur un poêle à bois ainsi que des convecteurs. DPE : D. N'hésitez pas à prendre contact avec votre agence Guy Hoquet pour une première visite. Ref : 2558.

3, rue du Doge
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 33 00 50

Guy Hoquet

Immobilier

CHAMPAGNE-ARDENNE

VENTES APPT. STUDIO/TYPE 1

51 Châlons-en-Champagne 48 000 €

A VENDRE : F1 HYPER-CENTRE, idéal 1er achat, investisseurs ou air BNB, 3e étage, sans vis à vis, calme, ensoleillé. Pas de travaux à prévoir. État proche du neuf. Logement basse consommation, classe énergie C, très bien isolé, plein sud. Cuisine équipée vendu avec électro., 6 fenêtres. Charges copro très faibles : 4 € par mois. Était loué 340 € hors charge, vendu libre.
AGENCES S'ABSTENIR.
Tél. 06.81.40.19.18

51 Reims 84 000 €

BEAU F1, 37m², spacieux dans résidence, ensoleillé, calme, refait à neuf, avec place de parking sécurisée + cellier. 3e étage avec ascenseur, expo. sud / ouest, bien isolé, logement basse conso. Vue dégagée, chauffage et eau chaude collectif, idéal retraité, étudiant, investisseur. Classe énergie D.
AGENCES S'ABSTENIR ABSOLUMENT, merci. Tél. 06.81.40.19.18

LOCATIONS APPT. TYPE 2

08 Rethel 400 €
A LOUER T2 de 37m², 2 pièces, rez de chaussée, entièrement rénové au centre de Rethel, proche des commerces. Loyé de 400€ + 80€ de charges mensuelles, comprenant le chauffage et l'eau. Classe énergie C. Tél. 06 08 37 44 79

LOCATIONS MAISONS

08 Poix-Terron 770 €

Loue MAISON indiv. F6 ent. rénovée, tt confort, terrain + chalet, chauff. élect + poêle à bois. 3 ch, 1 douche + lavabo, 1 SDB ent. carrelée avec baignoire - meuble double vasque, WC, 1 cellier, 1 cuisine aménagée, 1 grand salon-SAM. Classe énergie D.
Tél. 06.07.09.81.41 ou 03.24.35.62.62

51 Reims 600 €
LOUONS REIMS, quartier calme MAISON T3, 55m², garage, cave / buanderie, appentis, conviendrait de préférence à couple ou personne seule pré-retraités. Classe énergie D. Loyé 600€.
Tél. 03.26.09.60.09

FORÊTS ET AGRICULTURE

A VENDRE
ARDENNES
FORÊT FEUILLUE
Belleville et Chatillon/Bar
60 hectares
Dossiers sur demande
FOREA
CONTACT
06 45 30 64 46
20/05/16/06VD

Recherche pour clients investisseurs et exploitants
VIGNES
TERRES
FORÊTS
Libres ou louées
AGRI-VITE TRANSACTIONS
G. BISTER
REIMS
03.26.05.00.42
06.70.74.13.11
www.agri-vite-transactions.com

FORÊT

Achète toutes GRUMES très belles sur pied comptant. CHÊNE diam. 30/34 100€ à 160€. 35/39 120€ à 200€. 60 et + 230€ à 460€. SURBILLE et BROGNEUX diam. 60 et + 54€ à 122€. MERISIER diam. 45 et + 335€ à 1220€. FRENE diam. 45 et + 230€ et +. TILLUS FEUILLUS et RESINEUX. Tél. 06.87.73.54.94

08. ACHÈTE GRUMES FEUILLUS, frêne, chêne, peuplier et résineux, tilleul. Paiement comptant. Tél. 06.09.07.94.49.

Villégiatures

LOCATION

MER

85. VENDÉE, St Jean de Monts - LOUE MOBIL HOME dans camping 5*, 600m plage et tous commerces, agrée vacaf, à partir de 195€. Tél. 06.07.09.32.37

06. Riviera Menton - Loue APPART T1 standing, bord de mer, vue exceptionnelle, proche commerces, balcon.
Tél. 06.07.85.43.37

LOUE GITE 15 PERSONNES, AU TRÉPORT, face au port et proche tout commerce. 10 chambres, 10 salles de bain, cour privée, stationnement gratuit 150m. Nombreuses activités.
700€ une nuit, 1.200€ 2 nuits
Tél. 06.07.09.81.44
www.villesetterresetletreport.com

80. 8 kms BAIE DE SOMME, LOUE GITE DANS UN CHATEAU. Parc entouré d'un bois, 5 chambres, 5 SDB, grande cuisine, salle / salon. Pour 10 personnes. Week-end 690€. Belle prestation.
www.chatoudemonsboubert.fr
Tél. 06.07.09.81.44

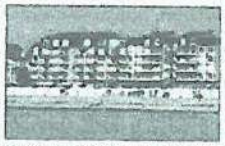

80. MERS LES BAINS - LOUE F2 FACE MER, 1 chbr, 1 séjour, 1 SBD, asc., park., balcon, tt confort. Dans STATION BELLE ÉPOQUE AVEC TOUS COMMERCES, restos, plage. Sem. 450€, Juil. / août sem. 550€. Lits faits à l'arrivée.
www.marine-mers.com
Tél. 06.07.09.81.44

SAINT RAPHAEL - A LOUER A LA SEMAINE STUDIO 4 personnes, tout confort, tous commerces, mer à 500 m, piscine extérieure dans l'immeuble. De février à juin + septembre. Entre 300€ et 600€ selon période
Tél. 06.87.32.44.77

29. FINISTÈRE BAIE DE DOUARNENEZ PLOMODIERN PETITE MAISON 2 / 4 pers. 400m plage, 260€ à 460€sem selon période, chèque vac. acceptés.
Tél. 02.98.93.43.63 ou 06.12.37.67.02

29. FINISTERE BAIE DE DOUARNENEZ PLOMODIERN loue appt 2 / 4 pers. 400m plage, 240€ à 410€sem. selon période, chèque vac. accepté.
Tél. 02.98.93.43.63 ou 06.12.37.67.02

83. Fréjus - F2 4 pers. tout confort, proche mer centre-ville et commerces, piscine et tennis privé, libre de mars à octobre. Tél. 03.25.70.21.73.

34 BESSAN - LOUE MOBILHOME 6 pers. au domaine Sainte-Veziane, ds camping familial, proche Cap D'Agde. Espace aquatique, restaurant + animations. Tarif juil. 672€ /sem, tarif août 924 € / sem, tarif hors saison 284 € /sem.
Tél. 04.67.77.58.58
www.domainesainteveziane.com

85. SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ - LOUE APPARTEMENT 6 / 8 pers. 2 chambres, jardin, balcon, 100m de la plage, prox. commerces. Proche Puy du Fou, Saint-Jean de Monts et Thalassothérapie. De sept. à juin 150 € à 250 €, juillet et août à partir de 320 €. Tél. 07.86.56.70.15.

22. PLEUBIAN BRETAGNE bord de mer près de Paimpol et de Perros Guirec location plain pied 2 / 4 pers., tte l'année de 230 à 440€ selon période, pelouse, cour, place voiture, balades, pêche à pied part.
Tél. 02.96.55.61.74 ou 06.27.33.35.90.

83. ST RAPHAEL, QUARTIER RÉSIDENTIEL ET CALME, joli studio situé au cœur ville, 5 min de la mer, jardin privé, tt cft. Très périodes : 250€ le sem. mars / avril, 350€ le sem. hors saison, dégressif en long séjour. 420€ la sem. juillet / août. Tél. 09.50.09.92.16. Laisser message.

06. LOUE ROQUEBRUNE CAP MARTIN - T1 au bord de mer, tout confort, clim., terrasse vue mer Italie, tous commerces, bus et trains. Tél. 06.65.91.02.67

06. ANTIBES STUDIO 40m², TBE, idéal couple, proche gare, 50 m de la mer, centre ville, climatisation, tout confort, balcon vue mer, 6e étage avec ascenseur, parking privé. 350 € la semaine hors saison, dégressif en long séjour. 500 € la semaine en juillet et en août. Tél. 06.30.28.47.56

22. PAIMPOL Côte d'Armor, face le Bréhat, MAISON BRETONNE 4 PERS., proche mer, tt cft, calme, plein sud. Location de mai à octobre.
Tél. 06.45.63.65.39 ou 02.35.81.55.27

Loue T3 70 M², lumineux, 1er étage, double vitrages, chauffage gaz, 2 chambres, grande salle à manger, salle de bains, cuisine, grenier. CLASSE ÉNERGIE D. Maubeuge. 450 €. Tél : 06.71.46.12.00 ou 03.27.62.06.22
19345

Loue Monceau Le Neuf MAISON 110 M², séjour, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains, garage, grenier. CLASSE ÉNERGIE C. 650 €.
Tél : 03.23.20.60.62. Après 19 h.
19392

VILLEGIATURE

Loue Puy St Vincent (Briançon 05) APPARTEMENT 5 couchages, plein sud avec petit balcon, tout équipé, TV. Randonnées, escalade, via ferrata, canyoning,... toutes activités montagne. Tél : 06.29.42.31.40.
14609

DEMANDE DE LOCATION

Cherche location MORCEAU DE TERRAIN CONSTRUCTIBLE pour installer 1 tiny-House (mini maison en bois sur remorque). Terrain préservé. Secteur Sains du Nord.
Tél : 06.84.66.50.85.
19397

VENTE

Hirson vends IMMEUBLE en pleine propriété, surface couverte et habitable 490 M². 3 Niveaux : RDC et R+2. Ensemble divisible pour la location. Accès Rue Charles de Gaulle et Rue de Vervins. Prix 79.000 €. Dossier complet sur demande. DPE vierge. Mr Norbert Herrati.
Mail : hnimmobilier@gmail.com, internet : www.fablesdemurs.com, Tél : 07.87.00.12.91.
19336

Vends MAISON centre du village, neuve. DRC : séjour, cuisine, salle d'eau, wc, cave. Étage : 2 chambres, salle de bains. Jardin. En location 522 € charges comprises. 1 Mois de caution exigé. CE en cours. Tél : 06.76.11.65.24.
19393

IMMEUBLE DE RAPPORT

Vends IMMEUBLE DE RAPPORT Centre ville d'Albert (80). 1890 M² habitable – 9 Appartements F2 – Local commercial 400 M². Possibilité 4 appartements supplémentaires. Rendement brut annuel 65 000 €. Prix de vente 590 000 €. Tél : 06.07.80.10.82.
19295

ANTIQUITES

Achète ancien CARILLON ou horloge murale de marque ODO, Westminster. Même en mauvaise état.
Tél : 06.95.60.34.70.
18382

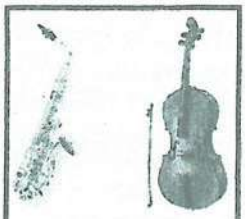

Achète VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, CONTREBASSES, HARPES, BASSONS, SAXOPHONES SELMER, CLARINETTE etc... Même mauvais état.
Tél : 06.60.66.30.20.
18383

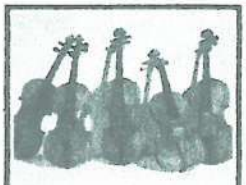

ACHÈTE de 1500 à 2500 € et + VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, HARPES, CONTREBASSES même très abîmés ,SAXOPHONES SELMER et AUTRES CUIVRES ANCIENS.
Tél : 06.68.86.07.36.
18380

ACHÈTE CARILLON DES ANNEES 1960/70 à 3 trous de clefs sur le cadran de marque ODO bon ou mauvais état. Me déplace ... Paie comptant. M. Fernand. Tél : 06.59.99.85.66
18990

COLLECTIONNEURS

Collectionneur privé achète PIECES de MONNAIE en argent et en or BILLETS périmés et COLLECTION de TIMBRES neufs français. Tél : 06.62.37.68.26
18742

ACHÈTE À PARTICULIER VIEUX VINS MILLESIMÉS EN CAVE MÊME ABÎMÉS...Château H .Brion, Pétrus, Lafite & Mouton Rothschild, Latour, Margaux,Yquem, Romanée Conti, et autres... Cognac, armagnac, vieux Rhum, Champagne etc...Paie cash, me déplace. Mr Maison. Tél : 06.61.09.30.47.
18381

ANNONCES LEGALES

La Semaine des Ardennes

AVIS IMPORTANT

Le tarif d'insertion au millimètre d'annonce légale de 40 signes et espaces, fixé par référence à l'arrêté interministériel du 21 décembre paru au Journal Officiel du 28 décembre 2019 est dans le département des Ardennes de 1,81 € pour l'année 2020. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

Annonces administratives

Les Crêtes Préardennaises
communauté de communes

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n° 2020-A-1.5/007 du 03 février 2020, le président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de NOVION-PORCIEN.
Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le préfet par arrêté préfectoral.
A cet effet, M. Gilles GRULET, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie de NOVION-PORCIEN, du 02 mars 2020 au 04 avril 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en mairie de NOVION-PORCIEN et sur le site internet de la Communauté de Communes :
www.cretespreardennaises.fr
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :
Par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse : M. le commissaire enquêteur - Carte Communale de NOVION-PORCIEN – Mairie – 1 rue de la Mairie - 08270 NOVION-PORCIEN par voie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr
Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :
- Mardi 03/03/2020 de 14 h à 18 h.
- Vendredi 20/03/2020 de 15 h à 19 h.
- Samedi 04/04/2020 de 8 h à 12 h.
À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de NOVION-PORCIEN aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi sur le site de la Internet de la Communauté de Communes.
Au terme de cette enquête publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le Conseil de Communauté en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du projet d'élaboration de la carte communale de NOVION-PORCIEN.
Le Président, B. BLAMBERT
2002751

Constitution de société

Par acte authentique du 28/01/2020 reçu par Me François MATHIE-MATHEU officiant à CHARLEVILLE MEZIERES (08) 30 Place d'Arches il a été constitué une Société civile :
Dénomination :

JUMERO 2

Siège social : 9 lotissement du Verger 08290 LIART.
Capital : 1.000 €.
Objet : L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'administration, l'entretien et la location de tous immeubles ou droits immobiliers. Leur mise à disposition, exceptionnellement l'aliénation et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet précité et en faciliter la réalisation. Le tout s'en modifier le caractère civil de la Société.
Gérant : M. ROLAND Franck 9 Lotissement du Verger 08290 LIART.
Co-Gérante : Mme FOURQUET Virginie 9 Lotissement du Verger 08290 LIART.
Cession des parts sociales : Libres entre associés et au profit des descendants d'associés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sedan.
2002441

Pour vendre, acheter, louer...

Votre annonce dans : ❑ Zone 1 ❑ Zone 2* ❑ Zones 1 + 2*

*Zone 1 : Maubeuge, Avesnes, Fourmies, Hirson, Vervins/Laon et Ardennes.

*Zone 2 : Arras, Douai, Cambrai et Valenciennes. (prolonger le nom de votre ville et seul délai possible)

1 Je rédige mon annonce

MON ANNONCE 03 • 27 • 56 • 12 • 12

→ Une lettre majuscule par case, une case entre chaque mot.

LIGNES SUPPLÉMENTAIRES :

2 Je laisse mes coordonnées

Avez-vous déjà passé une petite annonce ? ❑ oui ❑ non

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. (obligatoire) :

E-mail (obligatoire) :

Votre annonce sera dans le journal de la semaine, si vous la déposez avant le mardi 17 h.

3 Je calcule le montant

RUBRIQUES	1 semaine	2 semaines	3 semaines	TOTAL TTC
	Nous consulter			
❑ Offre d'emploi				
❑ * Demande d'emploi (stages en alternance)	5,10 €	6,20 €	7,30 €	
IMMOBILIER				
❑ * Demande location ou achat	10 €	15 €	20 €	
❑ * Offre location ou vente	15 €	25 €	35 €	
❑ * Automobiles				
❑ * Deux roues				
❑ * Nautisme/Aéronautique/Matériel (à l'unité)	6 €	9 €	12 €	
❑ * Animaux de compagnie				
❑ * Bienvenue	10 €	15 €	20 €	
❑ Agricoles				
❑ Animaux d'exploitation	25 €	35 €	35 €	
❑ Antiquités/Collectionneurs				
❑ Cinéma et photo	Nous consulter			
OPTIONS :				
❑ La ligne supplémentaire			3 €	
❑ Avec photo			10 €	
❑ Avec cadre			6,50 €	
❑ Remboursé en journal			6,50 €	
❑ Gras 1er + 2e			5 €	

Montant de mon annonce =

* Tarif réservé aux particuliers
Tarif unique pour les particuliers et professionnels

TTC

4 J'envoie mon annonce

Par téléphone au 03 27 56 12 12

Par fax au 03 61 99 20 07

↑Indiquer le n° de votre carte ↑Date de validité ↑Crypto

Par courrier,

j'envoie un chèque à l'ordre de
Propublic - rue Robert Bichet
CS 70 001
59361 Avesnes-sur-Helpe cedex

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Enquêtes publiques

Les Crêtes Preardennaises
Communauté de Communes

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n° 2020-A-15007 du 3 février 2020, le président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de Novion-Porcien. Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le Préfet par arrêté préfectoral.

À cet effet, M. Gilles GRULET, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Novion-Porcien, du 2 mars 2020 au 4 avril 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en Mairie de Novion-Porcien et sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cretespreardennaises.fr.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :

- Par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse : M. le commissaire enquêteur - Carte communale de Novion-Porcien - Mairie - 1, rue de la Mairie - 08270 Novion-Porcien ;
- Par voie électronique, à l'adresse :
adeline.doyen@lescretes.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les :

- Mardi 03/03/2020 de 14 h à 18 h ;
- Vendredi 20/03/2020 de 15 h à 19 h ;
- Samedi 04/04/2020 de 8 h à 12 h

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Novion-Porcien aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Au terme de cette enquête publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le Conseil de Communauté en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du projet d'élaboration de la carte communale de Novion-Porcien.

Le Président,
B. BLAMOUNT

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Vie juridique des sociétés

Créations/Constitutions

Par acte SSP du 12/02/2020, il a été constitué une SARL dénommée : BM SERVICES.
Siège social : 54, avenue Bonaparte - 51100 Reims.
Capital : 1 000 €.
Objet : La plomberie générale et l'électricité générale à destination des particuliers et des professionnels.
Gérance : M. BELQASMI Mohammed - 54, avenue Bonaparte - 51100 Reims.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Reims.

Modifications/Fusions/Absorptions

LA FONCIÈRE DE L'AISNE
SARL au capital de 7 500 €
Siège social :
1, avenue Carnot - 02000 Laon
499 682 359 RCS de Saint-Quentin

Le 20/02/2020, l'AGO a décidé de transférer le siège social au : 1 bis, rue de la Gare - 02870 Crépy.
Modification au RCS de Saint-Quentin.

FINANCIÈRE MANKA
SARL au capital de 1 000 €
Siège social :
7, rue des Poissonniers
51100 Reims
880 079 942 RCS de Reims

Le 07/01/2020, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 1 000 € afin de porter ce dernier à 501 000 €.
Mention au RCS de Reims.

MK ENERGIES
SASU au capital de 1 000 000 €
Siège social :
12 rue Clément Ader
51100 Reims
794 576 231 RCS de Reims

Le 14/02/2020, l'associé unique a décidé de nommer directeur général, FINANCIÈRE MANKA, SARL au capital de 501 000 €, 7 rue des Poissonniers, 51100 Reims 880 079 942 RCS de Reims, représentée par M. Johan MANKA en remplacement de M. Johan MANKA.
Mention au RCS de Reims.

SOCIÉTÉ INSTALLATION DE FIBRE OPTIQUE
SAS au capital de 130 000 €
Siège social :
11, avenue de Paris
51000 Châlons-en-Champagne
823 680 238 RCS de Châlons-en-Champagne

Le 01/02/2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 20, impasse Camille Langlade - 31100 Toulouse.
Radiation au RCS de Châlons-en-Champagne et réimmatriculation au RCS de Toulouse.

COMEDIE SPA
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social :
24, Chaussée Bocquaine
51100 Reims
877 514 844 RCS Reims

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions des associés du 17 Février 2020 :

L'objet social de la société a fait l'objet d'une adjonction des activités de « Prestations SPA, sauna et soins beauté à tous moments de la journée ou en nocturne - Vente de plats préparés, sandwichs, servis avec du Champagne et boissons non alcoolisées, et denrées alimentaires à consommer sur place, en journée ou en nocturne - Mise à disposition du local et de tous ses équipements (SPA, sauna, etc.) pour tous événements, à toutes heures de la journée ou en nocturne, et sous toutes formes de location (privatisation totale ou partielle, etc.) » à compter du 17 Février 2020.

En conséquence, l'article 2 « Objet » des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : « La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Etablissement de SPA et HAMAM - Etablissement soins esthétiques, corps et bien-être - Commercialisation de produits cosmétiques, de soins et accessoires »

Nouvelle mention : « La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Etablissement de SPA et HAMAM - Etablissement soins esthetiques, corps et bien-être - Commercialisation de produits cosmétiques, de soins et accessoires - Prestations SPA, sauna et soins beauté à tous moments de la journée ou en nocturne - Vente de plats préparés, sandwichs, servis avec du Champagne et boissons non alcoolisées, et denrées alimentaires à consommer sur place, en journée ou en nocturne - Mise à disposition du local et de tous ses équipements (SPA, sauna, etc.) pour tous événements, à toutes heures de la journée ou en nocturne, et sous toutes formes de location (privatisation totale ou partielle, etc.) »

Le reste de l'article reste inchangé. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis, La gérance.

Dissolutions/Liquidations/Cessations

REIMS AZUR
SCI au capital de 457€
Siège social :
12 rue Houzeau Muiron
51100 Reims
339 885 708 RCS de Reims

Le 20/02/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme FRANCINE LAVANDIER-CHALES, 12 rue Houzeau Muiron, 51100 Reims et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Reims

Ventes/Cessions/Gérances

Suivant acte SSP en date du 02/03/2020, M. Claude POIRSON, demeurant rue des Pecquis, 8 - 08800 Hautes-Rivières, a donné à titre de location-gérance à M. LEFEVRE Serge et GILLEN Meiry demeurant 11, rue Fontaine d'Arru - 08800 Hautes-Rivières, un fonds de commerce de RESTAURANT licence IV sis et exploité 5, Grand Rue - 08800 Hautes-Rivières, du 02/03/2020 au 02/03/2023.

Divers (Créances, Convoc. Comptes...)

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité TIMOTIMO, 6 place Aristide Briand, 51100 Reims, immatriculée au RCS 431 667 686 pour son activité de :

- SYNDIC DE COPROPRIETES

depuis le 01/01/2006 auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008 PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

Bien entendu, la garantie reste acquise sans discontinuité au profit de l'entité TIMOTIMO pour les activités de :

- TRANSACTION IMMOBILIERE
- GESTION IMMOBILIERE

Toute l'info sur
www.lunion.fr

Une annonce légale à PUBLIER ?
Contactez-nous au
03 26 50 50 66
ou sur
legale@lunion.fr
Avis de constitution, avis administratifs, enquêtes publiques, marchés publics...
L'union L'Ardennais

LE SAVIEZ-VOUS ?
Avec Actulégales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.
Actulégales.fr avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Infolegale

L'ÉCONOMIE VOUS PASSIONNE ?
Retrouvez notre SUPPLÉMENT ÉCONOMIE pour tout connaître sur l'actualité de la région
Rendez-vous chaque MARDI dans vos journaux
L'union L'Ardennais

VENTE

Hirson vends IMMEUBLE en pleine propriété, surface couverte et habitable 490 M². 3 Niveaux : RDC et R+2. Ensemble divisible pour la location. Accès Rue Charles de Gaulle et Rue de Vervins. Prix 79.000 €. Dossier complet sur demande. DPE vierge. Mr Norbert Herrati. Mail : hnimmobilier@gmail.com, internet : www.fablesdemurs.com, Tél : 07.87.00.12.91.
19336

VILLEGIATURE

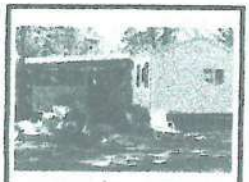

Loue à Dax, MOBILHOME, 5 personnes, 30 M². 3 chambres, terrasse 20 M² couverte, dans camping 4 *, piscine, vacances ou cures. Possibilité navette 3 mn de la cure. 30 mn de la mer.
1 h de l'Espagne. 2 Semaines + 1 offerte. Tél : 06.86.33.50.41.
19430

Bretagne loue APPARTEMENT 3-4 personnes, calme, 9 km des plages, 9 km de Dinan, 20 km de St Malo et de Dinard, 50 km du Mont St Michel. 250 à 300 € / semaine selon période + MOBILHOME 3 personnes.
Tél : 02.96.27.92.71.
19452

08, Proximité forêt, rivière, randonnées, loue MAISON 3 - 4 pers, tout confort week-end 2 nuits 3 jours 65 €, semaine à partir de 185 €.
Tél : 03.24.30.58.11 ou 06.12.11.16.27.
18679

COLLECTIONNEURS

Collectionneur privé achète PIECES de MONNAIE en argent et en or BILLETS périmés et COLLECTION de TIMBRES neufs français
Tél : 06.62.37.68.26
16742

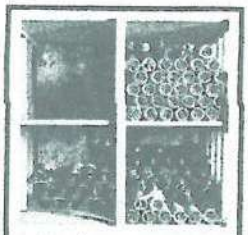

ACHETE À PARTICULIER VIEUX VINS MILLESIMÉS EN CAVE MÊME ABÎMÉS...Château H.Brion, Pétrus, Lafite & Mouton Rothschild, Latour, Margaux, Yquem, Romanée Conti, et autres... Cognac, armagnac, vieux Rhum, Champagne etc...Paie cash, me déplace. Mr Maison. Tél : 06.61.09.30.47.
18381

Vends HORLOGE EMAIL - BD LUCKY LUKE, TINTIN - PLANCHES +-3M à débattre. 14 ALBUMS TIMBRES MONDE et 8 ALBUMS TIMBRES France.
Tél : 03.27.59.86.94.
19448

ANTIQUITES

Achète ancien CARILLON ou horloge murale de marque ODO, Westminster. Même en mauvaise état.
Tél : 06.95.50.34.70.
18382

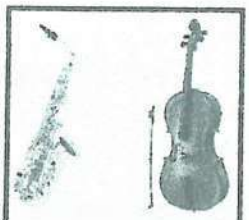

Achète VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, CONTREBASSES, HARPES, BASSONS, SAXOPHONES SELMER, CLARINETTE etc... Même mauvais état.
Tél : 06.60.66.30.20.
18383

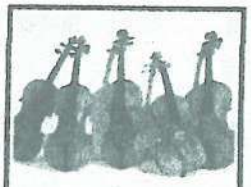

ACHÈTE de 1500 à 2500 € et + VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, HARPES, CONTREBASSES même très abîmés .SAXOPHONES SELMER et AUTRES CUIVRES ANCIENS.
Tél : 06.68.86.07.36.
18360

ACHÈTE CARILLON DES ANNEES 1960/70 à 3 trous de clefs sur le cadran de marque ODO bon ou mauvais état. Me déplace ... Paie comptant. M. Fernand. Tél : 06.59.99.85.66
18990

MEUBLES

Vends MEUBLE TÉLÉ, chêne massif, fabrication artisanale. 450 euros. Tél : 03.27.57.54.89.
19417

PASSEZ VOTRE PETITE ANNONCE PAR TÉLÉPHONE
03 27 56 12 12

Annonces immobilières Particuliers et professionnels

■ Pour que nous puissions faire paraître vos annonces de vente et location immobilières vous devez respecter le Décret n° 2010-1662 du 28 décembre 2010 qui vous oblige à préciser le classement énergétique de votre bien.

Pour cela, vous devez ajouter à l'annonce la mention *CLASSE ENERGETIQUE* suivie de la lettre correspondant à l'échelle de référence du classement énergétique.

Exemple : **«MAISON INDIVIDUELLE**, prix 159.000 €, **CLASSE ENERGIE : B».**

Cette précision est indispensable à la publication de votre annonce.

ANNONCES LEGALES

La Semaine des Ardennes

AVIS IMPORTANT

Le tarif d'insertion au millimètre d'annonce légale de 40 signes et espaces, fixé par référence à l'arrêté interministériel du 21 décembre paru au Journal Officiel du 29 décembre 2019 est dans le département des Ardennes de 1,91 € pour l'année 2020. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

Annonces administratives

Les Crêtes Préardennaises
communauté de communes

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n° 2020-A-1.5/007 du 03 février 2020, le président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de NOVION-PORCIEN. Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le préfet par arrêté préfectoral.

A cet effet, M. Gilles GRULET, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de NOVION-PORCIEN, du 02 mars 2020 au 04 avril 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en mairie de NOVION-PORCIEN et sur le site internet de la Communauté de Communes :
www.cretespreardennaises.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :

Par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse : M. le commissaire enquêteur - Carte Communale de NOVION-PORCIEN - Mairie - 1 rue de la Mairie - 08270 NOVION-PORCIEN par voie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :
- Mardi 03/03/2020 de 14 h à 16 h.
- Vendredi 20/03/2020 de 15 h à 19 h.
- Samedi 04/04/2020 de 8 h à 12 h.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de NOVION-PORCIEN aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi sur le site de la Internet de la Communauté de Communes.

Au terme de cette enquête publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le Conseil de Communauté en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du projet d'élaboration de la carte communale de NOVION-PORCIEN.

Le Président, B. BLAMONT
2003820

Clôture de liquidation

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu « DE LA BIEVRE »

Sous le n° 95-627
Société civile au capital de 355 937,97 €
Siège social : 1 rue Principale
08398 VERRIERES
401 203 865 RCS Sedan

Aux termes d'un acte établi sous seing privé le 20/09/2016, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et l'ont déchargé de leur mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan (08)

Pour avis, Les liquidateurs
2003618

Transfert de siège hors département

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SOUS LES MURS

Société civile immobilière
au capital de 2.000 €
Siège social : 03 route de Metz
54320 MAXEVILLE
794 986 701 RCS Nancy

Par décision de l'AGE du 17/02/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue du Château 08220 DOUMELY BEGNY.

Gérant : M. PÉRONNE Eric 1 rue du Château 08220 DOUMELY BEGNY.

Radiation au RCS de Nancy et ré-immatriculation au RCS de Sedan.
2004057

Changement de nom patronymique

Mme ANTIOPE Emelyne Delphine née le 07/03/1987 à CAYENNE, demeurant 26 Route de Saint Laurent 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (ANTIOPE) celui de PALMOT-ANTIOPE.
2004054

Dissolution

CUMA ZENITH

Au capital de 4 528,72 €
Siège social : 08310 LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY
351 209 177 RCS Sedan

Par AGE du 20/02/2020, les administrateurs ont décidé la dissolution de la CUMA à compter du 20/02/2020 et sa mise en liquidation amiable à la même date

M. Damien ROUSSEAUX demeurant 11 rue Victor Piot à LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY (08), a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.

Le liquidateur
2003667

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégales.fr, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins.

Actulégales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'actulegale

SOS DETTES

PARTICULIERS
ARTISANS
COMMERÇANTS
PME / PMI
PROFESSIONS LIBERALES
AGRICULTEURS

Nous demandons l'arrêt immédiat des poursuites

Pour tous vos problèmes de trésorerie :
Retards de paiements, factures, crédits, loyers, eau, gaz, électricité, téléphone, procédures d'huissiers, découverts bancaires, dettes diverses, interdits bancaires. Restructuration de trésorerie.

GRÂCE À NOTRE INTERVENTION, AIDE IMMÉDIATE, ASSISTANCE, CONSEILS.

Contactez nous : O.G.E.F.A

Déplacement à domicile possible. TÉL : 06 36 16 49 02

Email : groupe.ogefa@gmail.com

Homme 68 ans, cherche DAME 60 à 68 ans, NF, NB, pour relation sérieuse complice et durable. Secteurs Fourmies, Avesnes et Maubeuge. ÉCRIRE AU JOURNAL QUI TRANSMETTRA.
19576

Homme mignon 49 ans, cherche FEMME pour moments intimes avec discrétion. Ni homme, ni couple. Tél : 06.23.77.93.60.
19590

Dame seule avec petit handicap, 71 ans, recherche MONSIEUR honnête, NF, NB, de 69 à 75 ans, aimant les vacances, avec voiture. Régions : Maubeuge, Cousolre et Belgique. Sans animaux. Tél : 06.06.99.03.19.
19604

Homme 55 ans, recherche FEMME entre 40 et 50 ans, (de préférence sans enfant) pour relation durable, et aimant la campagne.
Tél : 06.89.27.52.69.
19525

Petite dame 70 ans coquette, belles formes, souriante, dynamique, aimant balades, cherche MONSIEUR 65/72 ans, NF, NB, gentil, affectueux, sincère, pour amitiés et voir avenir. Régions 08 ou 02.
Tél : 06.41.41.47.60.
19624

Jeune homme 40 ans, sérieux et honnête, veux rompre solitude, avec 2 enfants, recherche JEUNE FEMME 28 à 50 ans, sérieuse et honnête, pour construire une relation durable et sérieuse.
Tél : 06.41.39.30.55.
19623

Veuf 64 ans, simple, pondéré, rencontrerai DAME pour sorties, tendre complicité, relation sincère suivie tout en gardant son chez soi. Région 02. Tél : 06.67.60.01.20.
19622

COLLECTIONNEURS

ACHÈTE À PARTICULIER VIEUX VINS MILLESIMÉS EN CAVE MÊME ABÎMÉS...Château H .Brion, Pétrus, Lafite & Mouton Rothschild, Latour, Margaux, Yquem, Romanée Conti, et autres... Cognac, armagnac, vieux Rhum, Champagne etc...Paie cash, me déplace. Mr Maison. Tél : 06.61.09.30.47.
18381

Collectionneur privé achète PIECES de MONNAIE en argent et en or BILLETS périmés et COLLECTION de TIMBRES neufs français
Tél : 06.62.37.68.26
16742

ANTIQUITES

ACHÈTE de 1500 à 2500 € et + VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, HARPES, CONTREBASSES même très abîmés ,SAXOPHONES SELMER et AUTRES CUIVRES ANCIENS.
Tél : 06.68.86.07.36.
18380

Achète VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, CONTREBASSES, HARPES, BASSONS, SAXOPHONES SELMER, CLARINETTE etc... Même mauvais état.
Tél : 06.60.66.30.20.
18383

ACHÈTE CARILLON DES ANNEES 1960/70 à 3 trous de clefs sur le cadran de marque ODO bon ou mauvais état. Me déplace ... Paie comptant. M. Fernand.
Tél : 06.59.99.85.66
18990

Achète ancien CARILLON ou horloge murale de marque ODO, Westminster. Même en mauvaise état. Tél : 06.95.60.34.70.
18382

IMMOBILIER

OFFRE DE LOCATION

Loue MAISON à Sars Poteries, à partir du 1er juin : Cuisine, salon, salle à manger, wc en rez-de-chaussée. 2 Chambres + salle de bains à l'étage. 2 Caves. Terrain. Convecteur gaz de ville. 1 Mois de caution. Loyer 480 euros/mois. CLASSE ÉNERGIE D. Tél : 03.27.57.54.89 après 17 h.
19593

Loue Trélon MAISON MITOYENNE refaite à neuf. 3 Chambres à l'étage. CC gaz. 89 m². CE. vierge. Loyer 500 €. Tél : 03.27.61.25.68.
19602

Loue Lemé MAISON PLAIN PIED 91 M², TBE, cuisine ouverte, salon, SDB, 3 chambres, cave, jardin, garage. Chauffage électrique et bois. CLASSE ÉNERGIE EN COURS. 580 €. Tél : 03.23.97.69.91.
19632

TERRAIN

Vends TERRAIN À BÂTIR à Fontaine les Vervins 02140. 1000 m². Prix : 22.000 € net vendeur.
Tél : 03.23.98.31.97.
19599

VILLEGIATURE

QUIBERON 4 personnes - 2P - 55m2 - 1 chambre. Vue sur Port Haliguen. Lave linge & vaisselle. Parking. Semaine : 350 € à 550 €.
Tél : 06.07.95.33.90.
19585

BANDOL 4 personnes - 3P - 70m2 - 2 Chambres. Parking. Terrasse. Lave linge & vaisselle.
Wifi. Tennis. Plage. Proche Centre. 650 à 1000€ / semaine.
Tél : 06.07.95.33.90.
19586

Loue HAUTE SAVOIE 10 km DE CLUSES, STUDIO avec mezzanine, bien équipé, vue sur montagnes, dépaysement assuré. Renseignements au 06.14.84.81.74.
19630

08, Proximité forêt, rivière, randonnées, loue MAISON 3 – 4 pers, tout confort week-end 2 nuits 3 jours 65 €, semaine à partir de 185 €. Tél : 03.24.30.58.11 ou 06.12.11.16.27.
18679

Stella Plage, loue APPARTEMENT 4 personnes, RDC, tout confort, 300 m de la mer et des commerces. Août et septembre. Parking et cour fermée. Tél : 03.27.21.07.51 ou 06.33.18.79.37.
19634

ANNONCES LEGALES

La Semaine des Ardennes

AVIS IMPORTANT

Le tarif d'insertion au millimètre d'annonce légale de 40 signes et espaces, fixé par référence à l'arrêté interministériel du 21 décembre paru au Journal Officiel du 29 décembre 2019 est dans le département des Ardennes de 1,81 € pour l'année 2020. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

Constitution de société

Par acte SSP du 23/05/2020 il a été constitué une SAS :
Dénomination :

LUKLA PARTNERS DISTRIBUTION

Siège social : 33 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Capital : 1.000 €.
Objet : Toutes activités d'achats, de vente de marchandises et d'équipements.
Président : STANIC Nenad 13 avenue Georges Pompidou 92150 SURESNES.
Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sedan.
2007222

Par ASSP en date du 24/02/2020, il a été constitué une SAS :
Dénomination :

LHR

Siège social : 7 Grande Rue 08800 LES HAUTES-RIVIÈRES.
Capital : 10 000 €.
Objet social : Le négoce, la commercialisation et la distribution de produits à prédominance alimentaire.
Président : M. SIDKI JAMAL demeurant 212, rue Raymond Mathieu 51430 BEZANNES élu.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sedan.
2007093

Démission

VIOT BENOIT ET JULIEN

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 3 Place du Village
08260 BLOMBAY
800 102 195 RCS Sedan

Suivant acte établi sous signature privé le 20/03/2020, les associés ont à effet du 01/01/2020, accepté la démission de M. Julien VIOT de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance
2007058

Annonces administratives

Les Crêtes Préardennaises
communauté de communes

AVIS DE REPRISE D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n° 2020-A-1.5/021 du 29 mai 2020, le président a ordonné la reprise de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de NOVION-PORCIEN. Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le préfet par arrêté préfectoral.
Compte tenu de la pandémie de covid-19 et en l'application des mesures gouvernementales de lutte contre sa propagation, l'enquête publique sur l'élaboration de la carte communale de la commune de Novion-Porcien (08) prévue initialement du 02 mars 2020 au 04 avril 2020 pour une durée de 34 jours a été est suspendue le 17 mars.
La seconde phase de l'enquête se déroulera à la Mairie de NOVION-PORCIEN, du 19 juin 2020 au 6 juillet 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.
A cet effet, M. Gilles GRULET, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en mairie de NOVION-PORCIEN et sur le site internet de la Communauté de Communes :
www.cretespreardennaises.fr
Un protocole d'accueil du publique est mis en place : port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, respect de mesures de distanciation, utilisation de gel hydroalcoolique.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :
- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse : M. le commissaire enquêteur - Carte Communale de Novion-Porcien – Mairie – 1 rue de la Mairie - 08270 NOVION-PORCIEN
- par voie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr
Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :
Lundi 22/06/2020 de 15 h à 18 h.
Lundi 6/07/2020 de 16 h à 19 h.
Le commissaire enquêteur pourra être contacté par téléphone sur rendez-vous le : Jeudi 25/06/20 de 9 h à 12 h au 03.24.38.72.91 à raison d'un entretien téléphonique toutes les 30 mn.
La prise de RDV téléphonique s'effectuera du 5 juin 2020 au 22 juin 2020 au numéro de téléphone suivant : 03.24.35.22.22
À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de NOVION-PORCIEN ainsi sur le site de la Internet de la Communauté de Communes.
Le Président, B BLAIMONT
2007131

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégales.fr, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins.

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'infolegale

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : PLURIAL NOVILIA, SA d'HLM au capital de 30.980.464 euros, inscrite au RCS sous le numéro B 335 480 679, dont le siège social est sis 2, place Paul Jamot - 51100 Reims

Objet : Construction de 30 maisons individuelles en accession (14 maisons individuelles ILOT B et C en Tranche Ferme et 16 maisons individuelles ILOT A en Tranche Optionnelle) - rue Sainte Thérèse - rue Jean Fabre - rue René Henriot à REIMS (51) / Réf. Marché : PN-060520

Procédure : Procédure Adaptée ouverte soumise au Code de la Commande Publique

Le marché est composé de 15 lots :

LOT 01 - VRD
LOT 02 - GROS ŒUVRE
LOT 03 - CHARPENTE BOIS
LOT 04 - COUVERTURE ZINC
LOT 05 - SERRURERIE PORTE DE GARAGE
LOT 06 - MENUISERIE EXT PVC
LOT 07 - RAVALEMENT DE FACADE
LOT 08 - CLOISONS / DOUBLAGE / FAUX PLAFOND / MENUISERIE INT
LOT 09 - ESCALIER BOIS
LOT 10 - ELECTRICITE
LOT 11 - PLOMBERIE CHAUFFAGE GAZ VMC
LOT 12 - CARRELAGE FAIENCE
LOT 13 - PEINTURE
LOT 14 - SOL SOUPLE
LOT 15 - ESPACES VERTS

Délai d'exécution : 18 mois (dont 1 mois de préparation de chantier) pour chaque tranche

Le dossier de consultation pourra être obtenu à partir du mardi 2 juin 2020 dès 16 heures, en téléchargement gratuit via les sites www.plurial-novilia.fr ou www.proxilegales.fr

Date limite de réception des candidatures et des offres : le vendredi 10 juillet 2020 avant 12h00, par voie électronique via le site www.proxilegales.fr, (Voir Règlement de Consultation des Entreprises).

Renseignements techniques : Romain LACUISSE : 03.26.04.99.60 / romain.lacuisse@plurial.fr

Renseignements administratifs : Service Achats-Marchés : Mme Dphia 03.26.63.39.47 / Mme Bernard-Berthe 03.26.04.98.30 / Mme Ferray 03.26.05.92.33

Date d'envoi du présent avis à la publication : le jeudi 28 mai 2020 aux JAL L'UNION (Editions Marne, Aisne et Ardennes), L'est Eclair, L'Est Républicain (Meuse) et Journal de la Haute Marne

Avis d'appel d'offres

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : PLURIAL NOVILIA, SA d'HLM au capital de 30.980.464 euros, inscrite au RCS sous le numéro B 335 480 679, dont le siège social est sis 2, place Paul Jamot - 51100 Reims

Objet : Travaux de remplacement des appareils gaz individuels à tirage naturel (Départements 51, 52, 08, 77 et 91) / Réf. Marché : MA-060520

Procédure : Appel d'offres ouvert européen soumis au Code de la Commande Publique

Code CPV : 45331110

Le marché est composé de 3 lots :

- Lot 1 : Remplacement de 684 chaudières sur les communes : Anglure (16), Arcueil (4), Avise (1), Ay-Champagne (122), Châlons-en-Champagne (76), Epernay (200), Etampes (10), Fagnières (1), Magenta (33), Mareilly-sur-Seine (12), Nanteuil (1), Reims (168), Saint-Dizier (144), Saint-Memmie (1), Sézanne (100), Vitry-Le-François (2)

Remplacement de 1360 chauffe-bains sur les communes : Epernay (231), Reims (495), Sainte-Geneviève-des-Bois (634)

- Lot 2 : Remplacement de 852 chaudières sur les communes : Bétheny (16), Champigny (7), Cormontreuil (1), Fismes (181), Muizon (15), Reims (495), Rethel (1), Saint-Brice-Courcelles (43), Taissy (9), Tinqueux (65), Vandeuil (17), Vrigne-aux-Bois (1), Witry-les-Reims (2)

Remplacement de 1308 chauffe-bains sur les communes : Châlons-en-Champagne (176), Reims (643), Tinqueux (494)

- Lot 3 : Remplacement de 730 chaudières sur les communes : Reims (730)

Remplacement de 1320 chauffe-bains sur les communes : Reims (1320)

Délai d'exécution : 28 mois à compter de la date de notification

Le dossier de consultation pourra être obtenu à partir du mardi 2 juin 2020 dès 16 heures, en téléchargement gratuit via les sites

https://www.plurial-novilia.fr ou https://www.proxilegales.fr

Date limite de réception des candidatures et des offres : le vendredi 3 juillet 2020 avant 12h00, par voie électronique via le site https://www.proxilegales.fr (Voir Règlement de Consultation des Entreprises).

Renseignements techniques : Service Patrimoine - Pôle Thermique : M. Nicolas Wauthier 03.26.04.98.34 / M. Badreddine Mehmati 03.52.15.01.68 / M. Lempereur 03.52.15.04.50

Renseignements administratifs : Service Achats-Marchés : Mme Bernard-Berthe 03.26.04.98.30 / Mme Dphia 03.26.63.39.47 / Mme Ferray 03.26.05.92.33

Date d'envoi du présent avis à la publication : le jeudi 28 mai 2020 aux JDUE, JAL L'UNION (Edition Aisne)

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Vie juridique des sociétés

Créations/Constitutions

Par acte SSP du 13/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

LHB

Siège social : 7 RUE DES ETUVES, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Capital : 500 €

Objet : restauration traditionnelle ou rapide, animation et tous types d'activités liées à la restauration. Café, bar et débits de boissons. Cuisson de produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, traiteur, sandwiches, glace sur place ou à emporter, sous toutes formes et en tout lieux.

Président : Mme ANAIS FILALI-HARDHUIN,46 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 51110 WARMERIVILLE.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SEDAN

Par ASSP en date du 03/03/2020, il a été constitué une SAS dénommée : ACHRONE1997.

Siège social : 59, rue des Sablières - 51370 Champigny.

Capital : 2.000 €.

Objet social : Vente prêt-à-porter et accessoires.

Président : M. PRINCE Alistair demeurant 59, rue des Sablières - 51370 Champigny élu pour une durée illimitée.

Directeur Général : M. AYIKA Théo demeurant 15, Duquenelle - 51100 Reims.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Reims.

PROXILEGALES.FR

Dissolutions/Liquidations/Cessations

VIALARD EXPERTISE IMMOBILIERE

SAS au capital de 10.000 €
Siège social :
10 RUE DE VILLERS AUX NOEUDS
51600 ÉCUEIL
828 984 609 RCS de REIMS

Le 18/04/2020, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2020.

Radiation au RCS de REIMS

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Enquêtes publiques

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

AVIS DE REPRISE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n 2020-A-1.5/021 du 28 mai 2020, le président a ordonné la reprise de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de Novion-Porcien. Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le préfet par arrêté préfectoral.

Compte tenu de la pandémie de covid-19 et en l'application des mesures gouvernementales de lutte contre sa propagation, l'enquête publique sur l'élaboration de la carte communale de la commune de Novion-Porcien (08) prévue initialement du 2 mars 2020 au 4 avril 2020 pour une durée de 34 jours a été est suspendue le 17 mars.

La seconde phase de l'enquête se déroulera à la Mairie de Novion-Porcien, du 19 juin 2020 au 6 juillet 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

A cet effet, M. Gilles Grulet, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en mairie de Novion-Porcien et sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cretespreardennaises.fr.

Un protocole d'accueil du public est mis en place: port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, respect de mesures de distanciation, utilisation de gel hydroalcoolique.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :

- Par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse : M. le commissaire-enquêteur - Carte Communale de Novion-Porcien - Mairie - 1, rue de la Mairie - 08270 Novion-Porcien ;
- Par voie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- Lundi 22/06/2020 de 15 h à 18 h.
- Lundi 6/07/2020 de 16 h à 19 h.

Le commissaire-enquêteur pourra être contacté par téléphone sur rendez-vous le :

- Jeudi 25/06/20 de 9 h à 12 h au 03.24.28.72.91 à raison d'un entretien téléphonique toutes les 30 mn.

La prise de RDV téléphonique s'effectuera du 5 juin 2020 au 22 juin 2020 au numéro de téléphone suivant : 03.24.35.72.22

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Novion-Porcien ainsi sur le site de la internet de la Communauté de Communes.

Le Président, G. BLAMONT

Publiez vos annonces légales dans nos supports habilités

Rapidité :

Expertise :

legale@union.fr

03 26 50 50 66

L'union L'Ardennais

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec Actulégales.fr, vous surveillez la publicité légale de plus de 2 millions d'entreprises et fonds de commerce.

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) agrée le concours d'

Infolegale

Une annonce légale à PUBLIER ?

Une cellule experte et réactive À VOTRE SERVICE

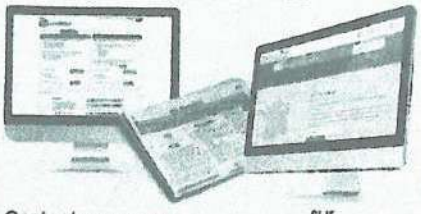

Contactez-nous au 03 26 50 50 66 & sur legale@union.fr

Aux de consultation sur compromis, engagés par notre publication

L'union L'Ardennais

Vends MOTOCULTEUR Viking 600 € - LUCARNES D'ORNEMENT en zinc 600 € - FLÈCHES ORNEMENT en zinc 150 € - MASQUES À GAZ 14/18 100 € - BABY-FOOT enfant 15 € - MICRO-ONDES 40 €. Tél : 03.23.97.08.86.

19690

ANTIQUITES

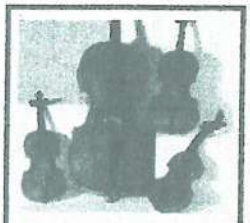

ACHÈTE de 1500 à 2500 € et + VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, HARPES, CONTREBASSES même très abîmés SAXOPHONES SELMER et AUTRES CUIVRES ANCIENS. Tél : 06.68.86.07.36.

18380

Achète ancien CARILLON ou horloge murale de marque ODO, Westminster. Même en mauvaise état. Tél : 06.95.60.34.70.

18382

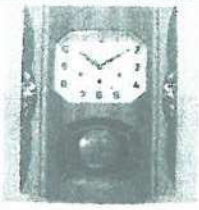

ACHÈTE CARILLON DES ANNEES 1960/70 à 3 trous de clefs sur le cadran de marque ODO bon ou mauvais état. Me déplace ... Paie comptant. M. Fernand. Tél : 06.59.99.85.66

18990

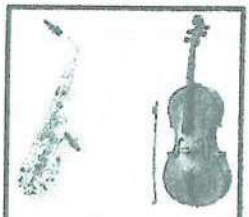

Achète VIEUX VIOLONS, VIOLONCELLES, CONTREBASSES, HARPES, BASSONS, SAXOPHONES SELMER, CLARINETTE etc... Même mauvais état. Tél : 06.60.66.30.20.

18383

COLLECTIONNEURS

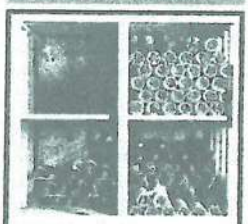

ACHÈTE À PARTICULIER VIEUX VINS MILLESIMÉS EN CAVE MÊME ABÎMÉS...Château H .Brion, Pétrus, Lafite & Mouton Rothschild, Latour, Margaux, Yquem, Romanée Conti, et autres... Cognac, armagnac, vieux Rhum, Champagne etc...Paie cash, me déplace. Mr Maison. Tél : 06.61.09.30.47.

18381

Collectionneur privé achète PIECES de MONNAIE en argent et en or BILLETS périmés et COLLECTION de TIMBRES neufs français Tél : 06.62.37.68.26

16742

RENCONTRES

Homme 49 ans, mignon, cherche FEMME pour relation intime avec discrétion, ni homme ni couple. Tél : 06.23.77.93.60.

19659

Cherche FEMME 70 ans et plus pour vivre avec moi à Wimy. Pas d'argent à dépenser, je paye tout. Tél : 09.62.10.51.30.

19691

Monsieur 64 ans, cherche DAME pour relation amicale autour de Vervins et plus si affinités. Tél : 06.37.49.85.77.

19684

Monsieur 63 ans, souhaite rencontrer DAME sincère et loyale pour relation durable. Tél : 06.29.19.00.38.

19704

Secteur Sud du 02 ou 51 – 08, femme retraitée, allure jeune, rencontrerai HOMME, NF, NB, même profil pour partager loisirs + si affinités. Annonce sérieuse. ÉCRIRE AU JOURNAL QUI TRANSMETTRA.

19711

Homme 51 ans, cherche DAME 30 à 45 ans, pour relation durable et sérieuse. Tél : 06.14.97.11.63.

19708

Homme la soixantaine, veuf, retraité, las de la solitude, cherche DAME 55/65 ans, pour relation durable et sincère. Tél : 07.71.05.30.30.

19707

CHAUFFAGE

Vends BOIS de CHAUFFAGE 40 € le mètre départ Tél : 06.72.03.63.91

17672

Vends FEU GODIN servi 3 mois AU BOIS. Vends FEU GODIN BOIS/CHARBON 10 ans. Tél : 07.88.15.22.57.

19678

Vends BOIS DE CHAUFFAGE SUR PIED tout frêne. Région Bucilly (02). Tél : 06.88.30.04.91.

19702

MATERIEL

Vends FAUTEUIL MÉDICALISÉ élect. 3 positions, couleur noir, état neuf, valeur N 800 €, vendu 300 €, espèces. GAZINIÈRE état neuf, mixte Fagor, four électrique autonettoyant : 200 €. À Wignehies (59). Tél : 07.71.58.67.70. HR.

19663

IMMOBILIER

VILLEGIATURE

Loue MOBILHOME 4 places, tout confort, juillet août et septembre à Berck sur Mer. Tél : 06.76.78.58.46 ou 03.23.98.39.46.

19643

Le Touquet, loue STUDIO 3 personnes, face mer, résidence le Grand Large. Toutes périodes. Tél : 06.85.38.64.96.

19653

Loue HAUTE SAVOIE 10 km DE CLUSES, STUDIO avec mezzanine, bien équipé, vue sur montagnes, dépaysement assuré. Renseignements au 06.14.84.81.74.

19630

08, Proximité forêt, rivière, randonnées, loue MAISON 3 – 4 pers, tout confort week-end 2 nuits 3 jours 65 €, semaine à partir de 185 €. Tél : 03.24.30.58.11 ou 06.12.11.16.27.

19633

Stella Plage, loue APPARTEMENT 4 personnes, RDC, tout confort, 300 m de la mer et des commerces. Août et septembre. Parking et cour fermée. Tél : 03.27.21.07.51 ou 06.33.18.79.37.

19634

OFFRES DE LOCATION

Loue HANGAR 600 M², accès possible pour camion. Vervins. Tél : 06.41.31.10.70.

19679

Loue centre Boué (02) 2 PIÈCES + salle d'eau – Terrain – Local vélo : 370 € + Dép. garantie. Libre. CLASSE ÉNERGIE EN COURS. Réf. Exigée. Tél : 03.23.60.09.44 ou 06.72.56.52.56.

19705

TERRAIN

TERRAINS À BATIR Le Nouvion En Thiérache. Belle vue dégagée. Tous réseaux. ÉCRIRE AU JOURNAL QUI TRANSMETTRA.

19696

VENTE

Vends MAISON à Wignehies plain pied : 1 Chambre - Cuisine - Salle à manger – Salle de bains – Cave. CLASSE ÉNERGIE E. Prix : 50.000 €. Tél : 03.27.57.36.48.

19699

ANNONCES LEGALES

La Semaine des Ardennes

AVIS IMPORTANT

Le tarif d'insertion au millimètre d'annonce légale de 40 signes et espaces, fixé par référence à l'arrêté interministériel du 21 décembre paru au Journal Officiel du 29 décembre 2019 est dans le département des Ardennes de 1,01 € pour l'année 2020. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée (article 5).

Modification du capital

CLUB SPORTIF SEDAN ARDENNES ET PAR ABRÉVIATION CSSA

SAS au capital de 3.810.000 €
Siège social : château de Montvillers
Route de la Marcelle - 08140 BAZEILLES
750 016 790 RCS Sedan

Aux termes du procès-verbal des décisions collectives du 25 mai 2020, il résulte que le capital social a été augmenté de 2.289.790 € puis réduit de 5.499.790 € pour être ramené à 600.000 €.
Les articles 6 et 7 des statuts a été modifiés en conséquence.
« Ancienne mention
Capital : 3.810.000 €
« Nouvelle mention
Capital : 600.000 €
RCS : Sedan.

Pour avis
2000205

Modifications

SARL « H & D ROUSSEAUX »

Société civile au capital de 8 000 €
Siège social : 3 rue de Scay
08400 SEMIDE
491 691 606 RCS sedan

Par PVAGE du 30/05/2020, les associés ont agréé l'entrée dans la SARL, des sociétés civiles « MRX », « VRX » et « ROUSSEAUX ACH », par voie d'apport des parts sociales de la SARL aux structures civiles.

Pour avis, les gérants
2000002

Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/06/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile.
Dénomination :

ROUSSEAUX ACH

Siège social : 3 rue de Scay 08400 SEMIDE.
Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. L'acquisition, la gestion et l'administration de biens immobiliers
Durée : 99 ans.
Apport : 2 044 € en numéraire et 207.956 € en nature.
Capital : 210 000 €.
Gérance : M. Hugues ROUSSEAUX demeurant 3 rue de Scay à SEMIDE (08).
Agrément obligatoire pour toutes cessions de parts sociales.
Immatriculation : RCS Sedan (08).

Pour avis, La gérance
2000004

Par ASSP en date du 22/05/2020, il a été constitué une SASU :
Dénomination :

LL FORMATIONS

Siège social : 42 bis rue Irénée Carré 08150 SORMONNE.
Capital : 1 000 €.
Objet social : formations et accompagnement linguistique.
Présidente : Mme LEGRAND Lauriane demeurant 42 bis rue Irénée Carré 08150 SORMONNE élue pour une durée de 99 ans.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sedan.

2000240

Par ASSP en date du 23/05/2020, il a été constitué une SAS :
Dénomination :

COCCINETTE PROPRETE

Siège social : 8 route de Carignan 08110 OSNES.
Capital : 1 000 €.
Objet social : services de nettoyage de locaux professionnels et particuliers.
Président : M. BRUNSON Samuel demeurant 8 route de Carignan 08110 OSNES élu pour une durée de 99.
Directrice Générale : Mme ALLAIN Vanessa, Sylviane, Adeline demeurant 8 route de Carignan 08110 OSNES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sedan.

2000237

Annonces administratives

Les Crêtes Préardennaises
communauté de communes

AVIS DE REPRISE D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n° 2020-A-1.5/021 du 29 mai 2020, le président a ordonné la reprise de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de NOVION-PORCIEN.
Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le préfet par arrêté préfectoral.
Compte tenu de la pandémie de covid-19 et en l'application des mesures gouvernementales de lutte contre sa propagation, l'enquête publique sur l'élaboration de la carte communale de la commune de Novion-Porcien (08) prévue initialement du 02 mars 2020 au 04 avril 2020 pour une durée de 34 jours a été est suspendue le 17 mars.
La seconde phase de l'enquête se déroulera à la Mairie de NOVION-PORCIEN, du 19 juin 2020 au 6 juillet 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.
A cet effet, M. Gilles GRULET, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en mairie de NOVION-PORCIEN et sur le site Internet de la Communauté de Communes :
www.cretespreardennaises.fr
Un protocole d'accueil du publique est mis en place : port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, respect de mesures de distanciation, utilisation de gel hydroalcoolique.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :
- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse : M. le commissaire enquêteur - Carte Communale de Novion-Porcien – Mairie – 1 rue de la Mairie - 08270 NOVION-PORCIEN
- par voie électronique, à l'adresse : adeline.dayen@lescretes.fr
Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :
Lundi 22/06/2020 de 15 h à 18 h.
Lundi 6/07/2020 de 16 h à 19 h.
Le commissaire enquêteur pourra être contacté par téléphone sur rendez-vous le : Jeudi 25/06/20 de 9 h à 12 h au 03.24.38.72.91 à raison d'un entretien téléphonique toutes les 30 mn.
La prise de RDV téléphonique s'effectuera du 5 juin 2020 au 22 juin 2020 au numéro de téléphone suivant : 03.24.35.22.22
A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de NOVION-PORCIEN ainsi sur le site de la Internet de la Communauté de Communes.

Le Président, B BLAIRMONT
2000236

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Enquêtes publiques

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

AVIS DE REPRISE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté communautaire n 2020-A-1.5/021 du 29 mai 2020, le président a ordonné la reprise de l'enquête publique sur le projet de carte communale sur la commune de Novion-Porcien. Au terme de cette enquête, le conseil de communauté approuvera la carte communale par délibération et le préfet par arrêté préfectoral.

Compte tenu de la pandémie de covid-19 et en l'application des mesures gouvernementales de lutte contre sa propagation, l'enquête publique sur l'élaboration de la carte communale de la commune de Novion-Porcien (08) prévue initialement du 2 mars 2020 au 4 avril 2020 pour une durée de 34 jours a été est suspendue le 17 mars.

La seconde phase de l'enquête se déroulera à la Mairie de Novion-Porcien, du 19 juin 2020 au 6 juillet 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

A cet effet, M. Gilles Grulet, retraité de la fonction publique, a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sera consultable en mairie de Novion-Porcien et sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cretespreardennaises.fr.

Un protocole d'accueil du public est mis en place: port du masque obligatoire, respect des gestes barrières, respect de mesures de distanciation, utilisation de gel hydroalcoolique.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées :

- Par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse : M. le commissaire-enquêteur - Carte Communale de Novion-Porcien - Mairie - 1, rue de la Mairie - 08270 Novion-Porcien ;
- Par voie électronique, à l'adresse : adeline.doyen@lescretes.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- Lundi 22/06/2020 de 15 h à 18 h.
- Lundi 6/07/2020 de 16 h à 19 h.

Le commissaire-enquêteur pourra être contacté par téléphone sur rendez-vous le :

- Jeudi 25/06/20 de 9 h à 12 h au 03.24.38.72.91 à raison d'un entretien téléphonique toutes les 30 mn.

La prise de RDV téléphonique s'effectuera du 5 juin 2020 au 22 juin 2020 au numéro de téléphone suivant : 03.24.35.22.22.

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Novion-Porcien ainsi sur le site de la Internet de la Communauté de Communes.

Le Président, B. BLAIMONT

Une annonce légale à PUBLIER ?
Contactez-nous au 03 26 50 50 66 ou sur legale@union.fr
L'Union

Automobile

EQUIPEMENT AUTO

REMORQUES

Vds REMORQUE PORTE-VOITURE Berthélémy Long.4.5 m 1600 kg, galvanisée. Bon état. 1000 €. tél. 06.14.80.16.04

CARAVANING

ACHAT

51 URGENT RECHERCHE CAMPING CAR Profilé, Intégral, Capucine. 13 à 35.000 €. En bon état et non fumeur. Tél. 06.75.47.32.85

Immobilier

CHAMPAGNE-ARDENNE

VENTES APPT. STUDIO/TYPE 1

51 Châlons-en-Champagne 48 000 €

Vds F1 HYPER-CENTRE, idéal 1er achat, investisseurs ou sir BNB, 3e étage, sans vis à vis, calme, ensoleillé du matin au soir. Pas de travaux à prévoir. Etat proche du neuf. Logement basse consommation, classe énergie C, très bien isolé, plein sud. Cuisine équipée vendu avec electro., 6 fenêtres. Charges copro très faibles : 4 € par mois. Etait loué 370 € CC, vendu libre.
AGENCES S'ABSTENIR.
Tél. 06 81 40.19.18

51 Reims 82 000 €

BEAU F1 Proche St Anne, 40m², spacieux dans résidence, ensoleillé toute la journée, calme, refait à neuf, avec place de parking sécurisée + cellier. 3e étage avec ascenseur, expo. sud - sud / ouest, très bien isolé, logement basse conso. Vue dégagée, entrée avec gde pendre, sdb avec baignoire, grde cuisine fermée, pièce à vivre spacieuse et lumineuse, fenêtres PVC, volets roulants dans toutes les pièces, chauffage et eau chaude collectif, idéal retraité, étudiant, investisseur. Classe énergie D.
AGENCES S'ABSTENIR. Tél. 06 81 40.19.18

LOCATIONS APPT. STUDIO/TYPE 1

51 Epernay 365 €

Beau F1 PROCHE CENTRE, calme et ensoleillé, situé au 2e ét. d'une résidence, grd balcon au sud avec vue sur jardin, entrée avec grds placards, sdb avec baignoire, cuis. avec séparation, carrelage, parquet massif ds pièce principale. Classe énergie D. 365€ + 50€ charges. tél. 06.81.40.19.18

LOCATIONS APPT. TYPE 2

08 Rethel 400 €
A LOUER 72 de 37m², 2 pièces, rez de chaussée, entièrement rénové au centre de Rethel, proche des commerces. Loyer de 400€ + 80€ de charges mensuelles comprenant le chauffage et l'eau. + cave. Classe énergie C. Tél. 06 09 37 44 79

MONDIAL AUTOMOBILES
80 VEHICULES D'OCCASION EN STOCK
6, rue du Commerce
08000 WARCQ LA MAL CAMPEE
Tél. 03.24.53.25.25
www.mondial-automobiles.fr
ACHAT - VENTE - REPRISE - FINANCEMENT

NISSAN QASHQAI 1.5DCI 115 TEKNA+
03/2019 - 12.732 KM 22.800 €

BMW SERIE 1 120DA 190 LOUNGE E6C
12/2018 - 17.914 KM 22.999 €

VO TRÈS FAIBLE KILOMÉTRAGE SUR PARC

ARRIVAGE DE PEUGEOT TRES FAIBLES KILOMETRAGES

PEUGEOT 308 1.6BLUEHDI 120 STYLE EAT6
2017 - 25.586 KM 16.800 €

PEUGEOT 308 SW 1.6 BLUEHDI 120 STYLE
2017 - 33.517 KM 16.900 €

PEUGEOT 208 1.2 PURETECH 82 ACTIVE
2017 - 25.708 KM 10.800 €

PEUGEOT 208 1.6 BLUEHDI 100 ACTIVE
2016 - 33.944 KM 10.900 €

PEUGEOT 308 SW 1.6 BLUEHDI 120 ACTIVE BUSINESS
2017 - 55.605 KM 13.500 €

PEUGEOT 2008 1.2 PURETECH 110 ALLURE EAT6
2017 - 19.992 KM 15.999 €

SELECTION MONOSPACE / SUV

CITROËN GRAND C4 PICASSO E-HDI 115 BUSINESS2015 - 89.046 KM 14.999 €

RENAULT GRAND SCENIC 1.5DCI 110 ENERGY ZEN
2017 - 36.047 KM 16.999 €

FORD GRAND C-MAX 1.5TDCI 120 TITANIUM PSFT
2017 - 83.059 KM 14.999 €

RENAULT ESPACE IV 1.6DCI 160 ZEN 7
2013 12.999 €

FORD GALAXY 2.0TDCI 150 TITANIUM PSFT
2018 - 52.759 KM 20.999 €

RENAULT GRAND SCENIC III 1.6DCI 130 ENERGY BUSINESS
2013 - 87.951 KM 11.500 €

AFFAIRE DU MOIS

KIA CEED SW 1.6CRDI 136 EDITION 1 DCT7
2019 - 6.191 KM 22.999 €

HYUNDAI I40 1.7CRDI 141 BLUEDRIVE CREATIVE
2017 - 28.311 KM 17.500 €

VOLVO V40 CROSS COUNTRY D2 120 BUSINESS
2018 - 44.790 KM 15.999 €

OPEL MOKKA 1.4 TURBO 140 EDITION
2015 - 29.829 KM 13.900 €

NISSAN QASHQAI 1.6DCI 130 CONNECT EDITION
2012 - 87.700 KM 11.300 €

RENAULT CAPTUR 1.5DCI 90 ENERGY INTENS
2015 - 74.832 KM 11.800 €

RENAULT KADJAR 1.6DCI 130 ENERGY BUSINESS 4WD
2015 - 98.295 KM 14.500 €

RENAULT KADJAR 1.6DCI 110 ENERGY ZEN
2015 - 56.748 KM 13.6

RÉGION GRAND EST
DÉPARTEMENT DES ARDENNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CRETES PREARDENNAISES

COMMUNE DE NOVION PORCIEN (08270)

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Réalisée en 2 phases suite au confinement de la population :

- **du 3 mars 2020 au 17 mars 2020**
- **du 19 juin 2020 au 6 juillet 2020**

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

du Commissaire Enquêteur

M. Gilles GRULET

Je soussigné, Gilles GRULET, Commissaire-enquêteur désigné par décision du tribunal administratif de Chalons en Champagne n°E20000002/51 du 15 janvier 2020 déclare avoir remis, sous huitaine, conformément à l'article R 123-18 du code de l'environnement, le lundi 13 juillet 2020, le présent procès verbal de synthèse rassemblant au paragraphe 2 ci-dessous, les différentes observations écrites et orales recueillies à l'occasion des permanences tenues en mairie de Novion-Porcien les :

- 3 mars 2020 de 14 à 18heures
- 22 juin 2020 de 15 à 18 heures
- 6 juillet 2020 de 16 à 19 heures

NB : N'ayant pas eu de demande de rendez vous, la permanence téléphonique prévue le 25 juin de 9 heures à 12 heures n'a pas eu lieue.

1. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

1.1 Dates

La présente enquête publique a débuté le 2 mars 2020, mais a été interrompue le 17 mars suivant, en application des directives gouvernementales de confinement des populations pour lutter contre la pandémie de COVID19. Conformément à l'ordonnance 2020-560, celle-ci a pu reprendre, après le 31 mai, à l'issue de nouvelles mesures de publicité.

La présente enquête s'est donc déroulée sur 34 jours, en 2 phases :
- Phase initiale : du 2 mars 2020 au 17 mars 2020, soit 16 jours
- Phase de reprise : du 19 juin 2020 au 6 juillet 2020, soit 18 jours

L'enquête a été close par mes soins le 6 juillet à 19heures, à l'issue de ma dernière permanence.

1.2 Déroulement

Le public avait la possibilité, pendant la durée de l'enquête :

- De consulter le dossier, soit sous forme papier aux heures d'ouverture de la mairie, soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.cretespreardennaises.fr

- de formuler ses observations, propositions et contre-propositions, soit directement sur le registre lors des permanences du commissaire enquêteur ou lors des heures d'ouverture de la mairie, soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : adeline.doyen@lescretes.fr

Au cours de l'enquête, j'ai principalement répondu à des questions portant sur son organisation, son

contexte, le contenu du dossier, les plans à disposition du public. Je me suis tenu à disposition du public pendant les 3 permanences prévues

Aucune réunion publique n'a été tenue durant la période d'enquête.

1.3 Climat de l'enquête

- ✓ L'enquête publique s'est déroulée sans problème particulier, selon les prescriptions de l'arrêté communautaire d'ouverture, aux lieux, dates et heures prévues.
- ✓ Les entretiens avec les participants sont toujours restés courtois, les propos tenus toujours dépassionnés
- ✓ Malgré l'ouverture de l'enquête dans la période pré-électorale des municipales, le climat est toujours resté serein.
- ✓ Sur le plan de l'acceptabilité sociale, aucun refus du projet, ou aucunes remarques négatives ne m'ont été formulées.
- ✓ Concernant la période particulière liée à la pandémie de COVID 19, les gestes barrières, l'aération du local mis à disposition et la distanciation sociale ont pu être strictement observés.

2. Contributions du public

Le commissaire enquêteur a reçu :

- Nombre total de participants s'étant manifestés durant l'enquête : **6**
- Nombre de contributions durant l'enquête **: 4**
    - Sur le registre d'enquête : **2**
    - Par courrier papier: **1**
    - Par courrier électronique : **1**
- Nombre d'observation orale : **0**

✓ **Le 3 mars 2020, de 14 à 18heures**

	Madame Régine BOISTAY, 23 rue Geoffreville 08270 NOVION PORCIEN
Secrétaire de la mairie de Novion Porcien à la retraite, Madame Boistay est venue consulter le dossier d'enquête, en particulier le plan de zonage, à titre d'information et sans questionnement particulier, N'étant pas impactée à titre personnel, elle ne dépose pas d'observation sur le registre, et n'énonce pas d'observation orale.	
Commentaire du commissaire enquêteur : Sans objet	

	Monsieur Francis MOUGIN, 1 rue du vieux pré 08270 NOVION PORCIEN

Propriétaire de la parcelle **AI16** située à Provizy, Monsieur Mougin est venu vérifier le classement de ladite parcelle dans le projet de carte communale. Après avoir constaté que cette dernière apparaissait en zone constructible, il ne souhaite pas inscrire d'observation sur le registre d'enquête.

Commentaire du commissaire enquêteur :

Cette parcelle est occupée actuellement par un bâtiment à usage de garages, sur lequel est adossé un hangar. Elle est située entièrement en zone inondable et a été partiellement recouverte lors de la crue du Plumion de 2009. En outre, elle se situe à l'intérieur d'un périmètre de réciprocité.

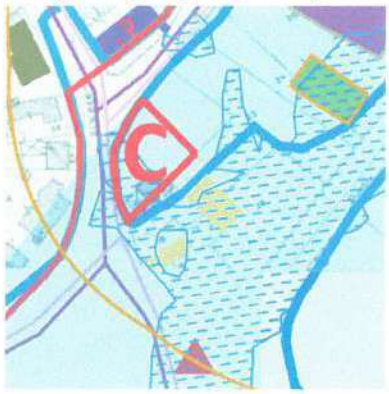

Pour son information, le commissaire enquêteur souhaiterait connaitre l'argumentaire qui a conduit à son classement en zone constructible, en contradiction apparente avec les objectifs initiaux de la commune, annonçant l'exclusion des nouvelles constructions en secteur inondable *(cf : rapport de présentation p 73)*.

Au terme de cette 1ère permanence, Il n'y a donc eu aucune observation déposée sur le registre d'enquête publique.

✓ **Le 22 juin 2020, de 15 à 18heures**

	Monsieur Gilles GAMBIER, 39 rue Geoffreville 08270 NOVION PORCIEN
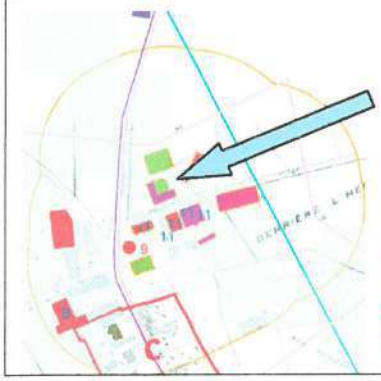	Propriétaire de l'exploitation agricole, Monsieur Gambier est venu signaler que les 2 bâtiments d'exploitation apparaissant en vert sur le plan de zonage (bâtiments à usage de stockage de fourrage) sont en réalité des bâtiments d'élevage abritant des bovins. Il demande en conséquence le changement de la couleur verte en mauve sur le plan de zonage pour respecter la légende et par voie de conséquence, l'adaptation de la limite du périmètre de réciprocité.

	Madame Marie Thérése LAFOLLIE-PATOUREAUX, 40 Resson 08300 RETHEL
	Madame Lafollie-Patoureaux est venue à la permanence s'assurer que le courrier déposé en mairie à l'attention du commissaire enquêteur lui avait bien été remis. Dans son courrier, elle signale être propriétaire indivis avec ses frères, de la parcelle AK1 au lieudit Mont Joly, d'une contenance de 1 191m². Elle indique : - Que la faible superficie de la parcelle ne permet pas un usage exclusivement agricole au regard de la taille des engins de plus en plus imposant. - Que cette parcelle est « *contigüe à la zone bâtie du village et comporte un bâtiment qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation, pour un artisan par exemple* ». - Qu'elle a déjà bénéficié d'un certificat d'urbanisme obtenu en 2013 sur cette parcelle. Elle demande son classement en zone « C ».

✓ **Le 6 juillet 2020 de 16 à 19 heures**

	Monsieur Philippe BRISSART, 8 rue du Faubourg 08270 NOVION-PORCIEN

Monsieur BRISSART, propriétaire de la parcelle ZP42 au lieudit Clos du chateau, signale avoir été bénéficiaire d'un CuB sur cette parcelle le 6 mars 2007, renouvelé en 2008. A partir de 2009, à sa demande de renouvellement, la mairie lui a indiqué que les renouvellements étaient gelés dans l'attente de l'élaboration du futur PLU.

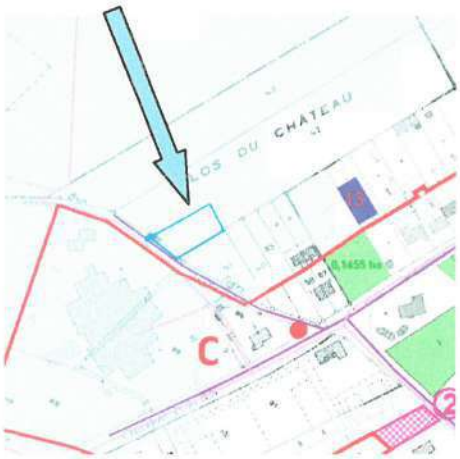

Il précise que sa demande ne concerne pas toute sa parcelle, mais une surface d'environ 1500 m² sur le devant pour y construire un pavillon de plein pied à son usage :

Il demande le classement de cette partie de parcelle en zone « C ».

2.1 Par courrier électronique

	Monsieur Yves PATOUREAUX, 08270 NOVION PORCIEN Courriel reçu le 13 mars 2020

Monsieur Yves Patoureaux précise dans son courrier être propriétaire indivis avec ses frères et sœur, de la parcelle AK1 au lieudit Mont Joly, d'une contenance de 1 191m².

Il indique :

- Que cette parcelle est « *contigüe à la zone bâtie du village et comporte elle même déjà une construction qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation*».
- Qu'il ne comprend pas les raisons qui lui ont fait perdre son droit à construire, alors qu'il a déjà bénéficié d'un certificat d'urbanisme obtenu en 2013 sur cette parcelle.

Il demande son classement en zone « C ».

3. Questions du commissaire enquêteur

1 - Le projet affiche des enjeux essentiels pour le développement harmonieux de la commune :

- Développement de l'urbanisation respectant une intégration paysagère en lien avec le bâti ancien
- Etre attentif aux nouvelles constructions en dents creuses pour éviter de dénaturer le cachet ancien de la commune.
- Préserver dans la mesure du possible au niveau des dents creuses les espaces de jardin, potagers, vergers qui sont aussi des espaces de respiration dans le village.

Quels moyens seront mis en œuvre pour satisfaire à ces enjeux ?

2 - La parcelle, rue du ban de sareau côté Plumion est située dans le périmètre de protection éloigné du captage dans lequel *« tout établissement de constructions superficielles ou souterraines, même provisoires, ... »* est réglementé.

Quelles préconisations sont prévues ?

3 – Plusieurs parcelles de couleurs orange sur le document graphique sont annoncées comme disposant de CuB ou de permis d'aménager.

Ces CuB ou permis d'aménager sont –ils encore actifs ?

4 - Novion Porcien est concerné par une servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques, mais France Telecom n'a pas été en mesure de produire lesdites servitudes.

France Telecom a-t-il été associé à un quelconque moment à l'élaboration de la carte communale comme suggéré dans la note sur les servitudes?

5 - Le document 4.4 du dossier d'enquête intitulé « DUP Captage » comprend aussi l'étude Hydratec sur l'aménagement des bassins versant des affluents de l'Aisne dépendant d'une compétence « GEMAPI », n'ayant que peu ou même pas de point commun avec le captage.

Pourquoi avoir associé les 2 dans un même document intitulé « DUP Captage » ?

J'ai clos le registre d'enquête, conformément à l'article 2 de l'arrêté de la communauté de communes 2020-A-1.5/021 organisant l'enquête publique **le 6 juillet 2020 à 19heures.**

Vous trouverez ci-joint :

- la copie des observations inscrites au registre d'enquête
- la copie du courrier de Mme Lafollie-Patoureaux, reçu en mairie de Novion Porcien
- la copie du courrier électronique de Mr Yves Patoureaux parvenu pendant l'enquête à l'adresse adeline.doyen@lescretes.fr

En application de l'article 123-18 du code de l'environnement, je vous invite à m'adresser sous 15 jours vos réponses aux observations du public formulées en rouge dans les tableaux ci-dessus, ainsi qu'aux questions du commissaire-enquêteur.

Etabli à Vrigne aux Bois le 12 juillet 2020

Le commissaire enquêteur

Gilles GRULET

Le présent procès verbal de synthèse est remis le 13 juillet 2020 contre signature à :

- Mme Adeline DOYEN, *Chargée de mission Urbanisme, Habitat et Cadre de vie à la communauté de communes des Crêtes pré ardennaises*

- Mr Philippe LANTENOIS, *Maire de Novion-Porcien*

MAIRIE DE NOVION-PORCIEN (Ardennes)

-----Message d'origine-----
De : Marie Laure et Yves Patoureaux [mailto:yves.patoureaux@wanadoo.fr]
Envoyé : vendredi 13 mars 2020 08:58
À : Adeline Doyen <adeline.doyen@lescretes.fr>
Cc : mairie-de-novion@wanadoo.fr >> . MAIRIE DE NOVION PORCIEN <mairie-de-novion@wanadoo.fr>; Marie-Thérèse Lafollie <mtlafollie@orange.fr>
Objet : Carte communale de Novion ; pour le commissaire enquêteur

Bonjour Madame,

Comme convenu, merci de bien vouloir transmettre ce mail à Monsieur le Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique pour la carte communale de Novion-Porcien.

Cordialement

Yves Patoureaux

Objet : Recours dans le cadre de l'enquête publique sur la carte communale de Novion-Porcien

Monsieur,

Je suis co-propriétaire à Novion-Porcien, avec mes frères et soeur, d'un certain nombre de parcelles de terrain, héritées de nos parents, dont une au lieu-dit "le Mont Joly"sur laquelle je sollicite de votre part un changement d'affectation sur la carte communale. Il s'agit de la parcelle cadastrée AK-1, d'une superficie de 1191 mètres carrés, actuellement classée en zone agricole.

Cette parcelle est située au bout du village, le long de la route de Saulces, elle est contigüe de la zone bâtie formant le coeur du village et comporte elle même déjà une construction qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation. Elle est raccordable à l'ensemble des réseaux, comme l'atteste le certificat d'urbanisme que j'avais obtenu en 2013 et dont vous trouverez une copie ci-joint.

Il me semble en effet, que, au vu de ces éléments, cette parcelle n'a pas perdu les caractéristiques qu'elle avait à l'époque pour être en zone constructible, et j'ai quelque difficulté à comprendre pour quelle raison elle est passée en zone agricole maintenant alors qu'elle était bien considérée par la mairie comme constructible il y a quelques années.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère favorable, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yves Patoureaux.

06 08 32 87 96

Lettre de Madame Marie Thérèse LAFOLLIE-PATOUREAUX

Objet : Recours dans le cadre de l'enquête publique sur la carte communale de Novion-Porcien

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Suite au décès de nos parents (juin 2008 et juillet 2019), nous héritons, mes frères et moi d'une parcelle à Novion-Porcien au lieu-dit **"le Mont Joly" cadastrée AK-1**, d'une superficie de 1191 mètres carrés. Cette parcelle se retrouve classée en zone agricole, sur la carte communale.

La faible superficie ne permet pas d'y développer des constructions à usage exclusif de l'agriculture, au vu de l'importance des matériels agricoles actuels.

Située sur la route de Saulces Monclin, elle est contigüe de la zone bâtie du village et comporte elle même un bâtiment qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation, pour un artisan par exemple. Elle est raccordable à l'ensemble des réseaux, comme l'atteste le certificat d'urbanisme obtenu en 2013 par un de mes frères, dont vous avez eu une copie.

Vu sa localisation, cette parcelle a gardé toutes les caractéristiques pour rester en zone constructible, comme précédemment, c'est pourquoi je sollicite de votre part de réexaminer son affectation.

Dans l'attente de votre intervention, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Marie-Thérèse Lafollie Patoureaux
06 48 51 58 47

MT Lafollie

Copie des 2 observations manuscrites figurant dan le registre d'enquête

Feuillet n°1 - paraphe GG

OBSERVATIONS DU PUBLIC

pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez vous directement au commissaire-enquêteur.

Monsieur Gilles GAMBIER, 39 rue Gaffaudh 08270 Novion Porcien

Exploitant agricole, Monsieur Gilles GAMBIER est venu signaler pour les 2 bâtiments d'exploitation agricole figurant en vert sur le plan de zonage par rapport du réalisé des bâtiments d'élevage abritant des bovins.
Il demande en conséquence le changement du couleur pour respecter la légende et par voie de conséquence, l'adaptation du périmètre de réciprocité.

Mention apposée par le commissaire enquêteur à la demande de Monsieur GAMBIER
22/6/20

Monsieur BRISSART Philippe 8 Rue du Faubourg 08270 NOVION-PORCIEN

J'ai été titulaire d'un certificat d'Urbanisme de la parcelle ZP 42 au lieu-dit le Clos du chateau attribué le 06 Mars 2007, ce certificat a été renouvelé jusque le 05 Mai 2009 Le 06 Mars 2009 la mairie que l'on ne renouvelait plus les certificats d'urbanismes dans l'attente de la carte communale. Je souhaite qu'elle soit réintégrée dans la zone C

le 06 Juillet 2020

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

17

CARTE COMMUNALE
Commune de Novion-Porcien

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Réponses aux remarques des PPA et de l'enquête publique

safer
SAFER Grand-Est - Pôle Etudes
Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS Cedex
Tél : 03 26 04 77 74 E-mail : etudes@safergrandest.fr

Réponses aux Personnes Publiques Associées

EMETTEUR ET L'AVIS	REMARQUES DES PPA	REPONSE APPORTEE
MRAE *Décision de ne pas soumettre à évaluation environnementale*	En l'absence de schéma de cohérence territoriale et en application des articles L.142-4 et L.142-5 du code de l'urbanisme1, la MRAe rappelle la nécessaire conformité aux règles d'urbanisation limitée qui interdisent, sauf dérogation, toute ouverture à l'urbanisation des zones situées en dehors du périmètre actuellement urbanisé de la commune. Recommandant de reconsidérer les évolutions démographiques, de mieux valoriser les possibilités offertes dans l'enveloppe urbaine et de réduire les surfaces constructibles. Au regard des éléments fournis par la communauté de communes des Crètes-Préardennaises, l'élaboration de la carte communale de Novion-Porcien n'est pas susceptible d'entraîner d'incidence notable sur la santé et l'environnement	Ces remarques n'appellent pas de modification à la carte communale de Novion-Porcien. La Carte communale de Novion-Porcien s'attache à n'ouvrir à l'urbanisation que des terrains en dent creuse et limite les extensions urbaines sur les parcelles couvertes par des droit à bâtir, autorisés par des Certificats d'Urbanisme opérationnels. La plupart des terrains en extension urbaine sont en cours de construction.
Commission Départementale de la Préservation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) *Avis favorable*	La commission a émis un avis favorable au projet de carte communale au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.	Cet avis n'appelle pas de modification à la carte communale de Novion-Porcien.
Préfet des Ardennes *Arrêté n°2020-018 portant dérogation au principe de non-ouverture à l'urbanisation (art.142-4 du CU).*	La demande de dérogation pour ouvrir à l'urbanisation des terrains à caractère naturel, agricole et forestier est accordée dans les limites précisées sur le plan annexé au présent arrêté.	Cet avis n'appelle pas de modification à la carte communale de Novion-Porcien.
Chambre d'agriculture des Ardennes *Avis non favorable*	Vous pourrez comprendre que la profession agricole ne puisse tenir une position favorable vis-à-vis de la consommation des espaces agricoles et vis-à-vis d'une cohérence sur l'ensemble du territoire.	Au vu des avis favorable de la CDPENAF et de l'arrêté préfectoral portant dérogation au principe de non-ouverture à l'urbanisation, cet avis n'appelle pas de modification à la carte communale de Novion-Porcien.
Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes *Avis favorable*	La Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes n'émet aucune remarque sur la Carte Communale présentée. En conséquence la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes émet un avis favorable à votre projet	Cet avis n'appelle pas de modification à la carte communale de Novion-Porcien.

Observations de l'enquête publique

N°	REMARQUES ISSUES DE L'ENQUETE PUBLIQUE	REPONSE APPORTEE
1	Je suis co-propriétaire à Novion-Porcien, avec mes frères et sœur, d'un certain nombre de parcelles de terrain, héritées de nos parents, dont une au lieu-dit "le Mont Joly" sur laquelle je sollicite de votre part un changement d'affectation sur la carte communale. Il s'agit de la parcelle cadastrée AK-1, d'une superficie de 1191 mètres carrés, actuellement classée en zone agricole. Cette parcelle est située au bout du village, le long de la route de Saulces, elle est contigüe de la zone bâtie formant le cœur du village et comporte elle même déjà une construction qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation. Elle est raccordable à l'ensemble des réseaux, comme l'atteste le certificat d'urbanisme que j'avais obtenu en 2013 et dont vous trouverez une copie ci-joint. Il me semble en effet, que, au vu de ces éléments, cette parcelle n'a pas perdu les caractéristiques qu'elle avait à l'époque pour être en zone constructible, et j'ai quelque difficulté à comprendre pour quelle raison elle est passée en zone agricole maintenant alors qu'elle était bien considérée par la mairie comme constructible il y a quelques années.	La parcelle AK-1 se situe en entrée de village sur la RD 9 et est séparée de la zone constructible par la parcelle AK-91, dont seule la partie habitée est constructible. L'ensemble bâti est déconnecté du cœur de village par le Plumion. La construction visée par le propriétaire est un ancien bâtiment de stockage agricole. Un CUb est valable sur une période de 18 mois, et prend en compte la réglementation de l'urbanisme en vigueur à la date de la demande. Il ne présage pas d'une autorisation de construire au-delà des 18 mois. Le CUb obtenu en 2013 n'ouvre donc plus de droit à bâtir à l'heure actuelle. Effectivement, le terrain se trouve proche des réseaux collectifs. Mais ces réseaux n'arrivent pas au droit de la parcelle AK-1. La parcelle AM-115, située en face, et directement desservie par les réseaux, ne s'est pas vu accordé de constructibilité, en raison du potentiel à bâtir, trop élevé sur la commune selon les critères de la loi ALUR. Dans un souci d'équité, la demande est donc refusée. En revanche, cette demande pourra être réévaluée lors de l'élaboration prochaine du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, sous réserve qu'il y ait un réel projet de construction et qu'il soit compatible avec les réglementations supra communales qui seront en vigueur.

2	Suite au décès de nos parents (juin 2008 et juillet 2019), nous héritons, mes frères et moi d'une parcelle à Novion-Porcien au lieu-dit « le Mont Joly » cadastré AK-1, d'une superficie de 1191 m2. Cette parcelle se retrouve classée en zone agricole, sur la carte communale. La faible superficie ne permet pas d'y développer des constructions à usage exclusif de l'agriculture, au vu de l'importance des matériels agricoles actuels. Située sur la route de Saulces-Monclin, elle est contigüe de la zone bâtie du village et comporte elle-même un bâtiment qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation, pour un artisan par exemple. Elle est raccordable à l'ensemble des réseaux, comme l'atteste le certificat d'urbanisme obtenu en 2013 par un de mes frères, dont vous avez eu une copie. Vu sa localisation, cette parcelle a gardé toute les caractéristiques pour rester en zone constructible, comme précédemment, c'est pourquoi je sollicite de votre part de réexaminer son affectation.	La parcelle AK-1 se situe en entrée de village sur la RD 9 et est séparée de la zone constructible par la parcelle AK-91, dont seule la partie habitée est constructible. L'ensemble bâti est déconnecté du cœur de village par le Plumion. La construction visée par le propriétaire est un ancien bâtiment de stockage agricole. Un CUb est valable sur une période de 18 mois, et prend en compte la réglementation de l'urbanisme en vigueur à la date de la demande. Il ne présage pas d'une autorisation de construire au-delà des 18 mois. Le CUb obtenu en 2013 n'ouvre donc plus de droit à bâtir à l'heure actuelle. Effectivement, le terrain se trouve proche des réseaux collectifs. Mais ces réseaux n'arrivent pas au droit de la parcelle AK-1. La parcelle AM-115, située en face, et directement desservie par les réseaux, ne s'est pas vu accordé de constructibilité, en raison du potentiel à bâtir, trop élevé sur la commune selon les critères de la loi ALUR. Dans un souci d'équité, la demande est donc refusée. En revanche, cette demande pourra être réévaluée lors de l'élaboration prochaine du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, sous réserve qu'il y ait un réel projet de construction et qu'il soit compatible avec les réglementations supra communales qui seront en vigueur.
3	Objet : Demande la réintégration d'environ 1500m² de parcelle ZP 42 (face au musée) dans la zone constructible. Motif : A déjà reçu un CuB en 2007, renouvelé en 2008 et 2009 ; A partir de 2010, la mairie lui aurait dit ne plus renouveler les CuB, au motif que la demande serait étudiée dans le cadre du PLU à venir.	Un CUb est valable sur une période de 18 mois, et prend en compte la réglementation de l'urbanisme en vigueur à la date de la demande. Il ne présage pas d'une autorisation de construire au-delà des 18 mois. Le CUb obtenu en 2009 n'ouvre donc plus de droits à bâtir à l'heure actuelle. Le secteur sur lequel est situé le terrain est connu au niveau local comme inondable et est déconnectée de la zone C constructible.

		Le réseau d'eaux usées ne dessert pas l'Impasse du Musée, où se situe la parcelle ZP-42. Or, il est souhaitable de développer l'urbanisation en priorité sur le réseau d'assainissement public nouvellement mis en place, avant d'envisager une extension des réseaux. Compte tenu du fait que : • de nombreux terrains ne se sont pas vu accordé de constructibilité, en raison du potentiel à bâtir trop élevé sur la commune, selon les critères de la loi ALUR, • la parcelle ZP-42 ne dispose pas d'une situation stratégique, la demande est donc refusée.
4	Exploitant agricole, Monsieur [redacted] est venu signaler que les 2 bâtiments d'exploitation agricole figurant en vert sur le plan de zonage ne reflètent pas la réalité des bâtiments d'élevage abritant des bovins. Il demande en conséquence le changement du couleur pour respecter la légende et par voie de conséquence, l'adaptation du périmètre de réciprocité.	Cette rectification sera reportée à l'annexe Plan de zonage, réseaux et autres informations. Les bâtiments de fourrage ayant été pris en compte dans le périmètre des ICPE, tout comme les bâtiments abritant les animaux, le périmètre de l'exploitation reste inchangé.

Observations du commissaire enquêteur

N°	REMARQUES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	REPONSE APPORTEE
1	Le projet affiche des enjeux essentiels pour le développement harmonieux de la commune : - développement de l'urbanisation respectant une intégration paysagère en lien avec le bâti ancien, - Etre attentif aux nouvelles constructions en dents creuses pour éviter de dénaturer le cachet ancien de la commune, - Préserver dans la mesure du possible au niveau des dents creuses les espaces de jardin, potagers, vergers qui sont aussi des espaces de respiration dans le village. Quels moyens seront mis en œuvre pour satisfaire à ces enjeux ?	Il ne pourrait s'agir que de moyens pédagogiques auprès des porteurs de projet en amont de la réalisation des constructions (diffusion du Guide architectural et paysager des Crêtes Préardennaises), la carte communale ne permettant pas de mentionner les types de constructions autorisées, les densités de construction, les règles de recul et l'aspect des constructions comme le pourrait un PLU. Elle n'est pas dotée d'un règlement littéral.
2	La parcelle, rue du ban de soreau côté Plumion est située dans le périmètre de protection, éloigné du captage dans lequel « tout établissement de constructions superficielles ou souterraines, même provisoires, ... » est réglementé. Quelles préconisations sont prévues ?	Les activités réglementées dans le périmètre de protection éloigné du captage figurent dans l'arrêté n° 93-516 portant Déclaration d'Utilité Publique du projet de dérivation des eaux souterraines nécessaires à l'alimentation en eau potable des communes du syndicat de la région de Novion Porcien et situé sur le territoire de la commune de Novion Porcien et d'établissement des périmètres de protection. Dans ce périmètre, les préconisations tiennent en une demande d'application stricte de la réglementation générale. Ce périmètre possède comme intérêt de permettre d'identifier un secteur où une attention particulière sera portée par la collectivité et les services instructeurs lors du développement d'activités pouvant constituer une source potentielle de contamination de la ressource.
3	Plusieurs parcelles de couleur orange sur le document graphique sont annoncées comme disposant de CuB ou de permis d'aménager. Ces CuB ou permis d'aménager sont-ils encore actifs ?	Les parcelles de la rue Bonlieu de AK 170 à AK 179 sont toutes construites. La parcelle AK 47 appartenant à Mr Herbay a un CU en cours de validité (avec des constructions en cours). La parcelle AK 29 appartenant à Mme Gambier a un CU en cours de validité. Ces informations sont exactes.

4	Novion-Porcien est concerné par une servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques, mais France Télécom n'a pas été en mesure de produire lesdites servitudes. France Télécom a-t-il été associé à un quelconque moment à l'élaboration de la carte communale comme suggéré dans la note des servitudes ?	En ce qui concerne les servitudes, celles-ci sont reprises d'après les informations fournies par le Porter à connaissance (PAC) de l'état. S'il y a des nouvelles données ou mises à jour, une transmission de ces informations est faite auprès de la commune ou EPCI afin de les intégrer au document d'urbanisme.
5	Le document 4.4 du dossier d'enquête intitulé « DUP captage » comprend aussi l'étude Hydratec sur l'aménagement des bassins versant des affluents de l'Aisne dépendant d'une compétence « GEMAPI3, n'ayant que peu ou même pas de point commun avec le captage. Pourquoi avoir associé les 2 dans un même document intitulé « DUP Captage » ?	Sur ce document traitement en effet à la fois de la DUP captage et inondation, il conviendrait soit d'abonder le titre du document en mentionnant cette étude GEMAPI ou de faire deux documents. Un pour la DUP captage et un autre relatif à l'étude GEMAPI.
6	Propriétaire de la parcelle AI16 située à Provisy, Monsieur Mougin est venu vérifier le classement de ladite parcelle dans le projet de carte communale. Après avoir constaté que cette dernière apparaissait en zone constructible, il ne souhaite pas inscrire d'observation sur le registre d'enquête. Commentaire du commissaire enquêteur : Cette parcelle est occupée actuellement par un bâtiment à usage de garages, sur lequel est adossé un hangar. Elle est située entièrement en zone inondable et a été partiellement recouverte lors de la crue du Plumion de 2009. En outre elle se situe à l'intérieur d'un périmètre de réciprocité. Pour son information, le commissaire enquêteur souhaiterait connaitre l'argumentaire qui a conduit à son classement en zone constructible, en contradiction apparente avec les objectifs initiaux de la commune, annonçant l'exclusion des nouvelles constructions en zone inondable (cf : rapport de présentation p73).	La parcelle AI 16, elle a fait l'objet d'une surélévation du terrain pour ne pas subir une inondation potentielle. Cette parcelle est raccordée à l'assainissement collectif.

Document remis au commissaire enquêteur le 24 juillet 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉ-ARDENNAISES

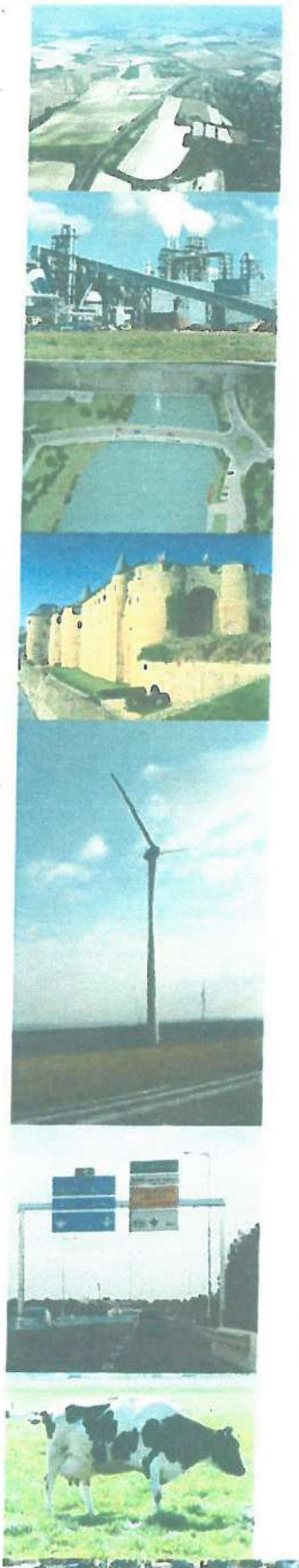

PREFECTURE DES ARDENNES

DEPARTEMENT DES ARDENNES

COMMUNE DE Nouion - Porcien

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

N° __ / __ (si plusieurs registres ont dus être ouverts sur une même commune)

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement (dont éolien)
- ☐ Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- ☐ Plan local d'urbanisme (PLU)
- ☒ Carte Communale
- ☐ Classement de voirie
- ☐ Déclaration d'utilité publique et/ou ☐ parcellaire
- ☐ Dossier loi sur l'eau
- ☐ Autres dossiers impactant l'environnement
- ☐ Divers

Relatif à : CARTE COMMUNALE DE NOUION - PORCIEN PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

À cocher le cas échéant,

- ☐ *reprise d'enquête suspendue*
- ☐ *enquête complémentaire*

Objet de l'enquête : CARTE COMMUNALE DE NOUZON - PORCIEN

Arrêté d'ouverture d'enquête : N° 2020 - A - 15/07 en date du 07 / février / 2020

☒ arrêté ~~du maire de~~ la Commission de commune des Crêtes pré-ardennaises

☐ arrêté du préfet des Ardennes

Commissaire(s)-enquêteur(s) ou commission d'enquête :

Titulaire(s)	Mme, M. GILLES GRULET	qualité	retraité de la fonction publique
	Mme, M.	qualité	
	Mme, M.	qualité	
	Mme, M.	qualité	
	Mme, M.	qualité	
Suppléant(s)	Mme, M.	qualité	
	Mme, M.	qualité	
	Mme, M.	qualité	

Durée de l'enquête : 31 jours, ouverte du 02 mars 2020 au 04 avril 2020

Siège de l'enquête : Mairie de Nouzon-Porcien

Autres lieux de consultation du dossier : Site Internet de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Registre d'enquête comportant : 15 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire à la mairie siège de l'enquête

Rapport et conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans la mairie où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture des Ardennes ou dans les directions départementales concernées.

Réception du public par le Commissaire Enquêteur

le Mardi 03 mars 2020	de 16 h 00	à 18 h 00	
le ~~Jeudi 20 mars 2020~~	de 15 h 00	à 19 h 00	
le ~~Samedi 04 avril 2020~~	de 8 h 00	à 12 h 00	
le Lundi 29 juin 2020	de 15 h 00	à 18 h 00	
le Jeudi 25 juin 2020	de 9 h 00	à 19 h 00	(réunion bilan)
le Lundi 6 juillet 2020	de 16 h 00	à 19 h 00	
le	de ___ h ___	à ___ h ___	
le	de ___ h ___	à ___ h ___	
le	de ___ h ___	à ___ h ___	

Une réunion publique ☐ a été ☒ n'a pas été organisée par le commissaire

Cocher ou rayer les mentions nécessaires.

Feuillet n°1 - paraphe

OBSERVATIONS DU PUBLIC

pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez vous directement au commissaire enquêteur.

R1

Monsieur Gilles GAMBIER, 39 rue Gaffaroli 08270 Novion Porcien

Exploitant agricole, Monsieur Gilles GAMBIER est venu signaler que les 2 bâtiments d'exploitation agricole figurant en vert sur le plan de zonage par rapport au réalisé des bâtiments d'élevage abritant des bovins.
Il demande en conséquence le changement du couleur pour respecter la légende et par voie de conséquence, l'adaptation du périmètre de réciprocité.

Mention apposée par le commissaire enquêteur à la demande de Monsieur GAMBIER
22/6/20

R2

Monsieur BRISSART Philippe 8 Rue du Faubourg 08270 NOVION-PORCIEN

J'ai été titulaire d'un certificat d'urbanisme de la parcelle ZT 42 au lieu-dit le Clos du chateau "Hubert" le 06 Mars 2007, ce certificat a été renouvelé jusque le 05 Mars 2009
Le 06 Mars 2009 la mairie que l'on ne renouvelait plus les certificats d'urbanismes dans l'attente de la carte communale
Je souhaite qu'elle soit réintégrée dans la zone C

le 06 Juillet 2020

L2

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Courrier déposé en mairie le 18 juin 2020, annexé au présent rajouté par le commissaire enquêteur, confirmé par une visite de la demanderesse à la permanence du 22 juin

Objet : Recours dans le cadre de l'enquête publique sur la carte communale de Novion-Porcien

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Suite au décès de nos parents (juin 2008 et juillet 2019), nous héritons, mes frères et moi d'une parcelle à Novion-Porcien au lieu-dit "**le Mont Joly" cadastrée AK-1**, d'une superficie de 1191 mètres carrés. Cette parcelle se retrouve classée en zone agricole, sur la carte communale.

La faible superficie ne permet pas d'y développer des constructions à usage exclusif de l'agriculture, au vu de l'importance des matériels agricoles actuels.

Située sur la route de Saulces Monclin, elle est contigüe de la zone bâtie du village et comporte elle même un bâtiment qui peut servir d'annexe à une maison d'habitation, pour un artisan par exemple. Elle est raccordable à l'ensemble des réseaux, comme l'atteste le certificat d'urbanisme obtenu en 2013 par un de mes frères, dont vous avez eu une copie.

Vu sa localisation, cette parcelle a gardé toutes les caractéristiques pour rester en zone constructible, comme précédemment, c'est pourquoi je sollicite de votre part de réexaminer son affectation.

Dans l'attente de votre intervention, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Marie-Thérèse Lafollie Patoureaux
06 48 51 58 47

MT Lafollie

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Feuillet n° 16 - paraphe

FEUILLET DE CLÔTURE

Je soussigné(e), LANTENOIS Philippe, maire de la commune, déclare avoir mis à disposition du public, le registre durant la période d'enquête et transmis sans délai le dit registre au commissaire enquêteur, le 06/07/2020.

☒ en main propre, ☐ par voie postale à son adresse personnel

Signature maire
(Prénom et Nom en toutes lettres)
LANTENOIS Philippe

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de : 2.

En outre, j'ai reçu 2 lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s) :

1 - lettre de Yves PATOUREAUX datée du 13 mars 2020
2 - lettre de Marie Thérèse LAFOLLIE datée du 18 juin 2020
3 - lettre de PATOUREAUX datée du
4 - lettre de datée du
5 - lettre de datée du
6 - lettre de datée du

Autres pièces « pertinentes » parvenues après clôture de l'enquête

Le 6 juillet 2020 à 19 heures

le délai d'enquête étant expiré, je soussigné(e) Gilles GRUET déclare clos le(s) registre(s) qui a (ont) été mis à disposition du public pendant 34 jours consécutifs, ~~du~~ ___/___/___ ~~au~~ ___/___/___. en 2 phases : du 2 mars au 17 mars 2020 soit 16 jours
du 19 juin au 6 juillet 2020 soit 18 jours

Le présent registre ainsi que les 2 pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins le ___/___/___ à ~~Madame ou~~ Monsieur

☒ le Maire de Nouvion Porcien

☐ le préfet des Ardennes

☒ le Président de la communauté de commune des Crêtes préardennaises

Signature commissaire,
G. Gruet

SUSPENSION / ENQUÊTE COMPLEMENTAIRE

☐ **SUSPENSION**

L'enquête fait l'objet d'une suspension le _____/_____/_____
pour une durée de _____ soit jusqu'à sa reprise
le_____/_____/_____

un second registre sera ouvert pour la période de reprise de l'enquête

☐ **ENQUÊTE COMPLEMENTAIRE**

L'enquête fait l'objet d'une enquête complémentaire
(*Si les dates sont connues*) du _____/____/_____
pour une durée de _____ soit jusqu'à sa reprise

le_____/_____/_____

un second registre sera ouvert pour la période d'enquête complémentaire

Sélection de textes légaux et réglementaires en annexe, à titre d'information. Des évolutions législatives et réglementaires peuvent être intervenues depuis la reproduction de ce registre. Il convient de vérifier l'actualisation et la validité des textes en question.